

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 44.

JEUDI, 2 NOVEMBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS PARTICULIER

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Plusieurs fois déjà nous nous sommes adressé à nos abonnés retardataires pour les prier de nous payer ce qu'ils doivent. Quelques-uns seulement ont répondu à notre appel. Nous regrettons infiniment de renouveler notre demande.

La bonne volonté de nos abonnés ne suffit pas pour payer tous les frais que nécessite une publication comme *L'Opinion Publique*. Tous les jours il faut déboursier de l'argent, et si les abonnés ne payent pas, il est impossible de faire fonctionner la machine. Il faut que nos abonnés règlent leurs comptes. Nous insistons fortement sur ce point. Nous espérons cette fois être bien compris. Cet avis s'adresse particulièrement aux retardataires.

Nous les prévenons respectueusement que si d'ici au 15 DÉCEMBRE prochain ils n'ont pas payé ce qu'ils doivent, il leur sera chargé 50 cents en plus du prix d'abonnement, c'est-à-dire que l'abonnement sera compté au taux de \$3.50 par an.

Nous espérons que nos débiteurs feront leur possible et qu'ils éviteront les désagréments qui résulteraient certainement de leur négligence, s'ils ne s'acquittaient pas envers nous.

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

TEXTE : Choses et autres.—En allant au Théâtre, par Giulio.—Chronique Américaine, par Anthony Ralph.—Littérature.—Fumivore de M. E.-J. Mallet.—Sciences.—David Tétu ou les Raiders de St-Alban (suite).—Çà et là.—Poésie : Pendant la Nuit, par Ch. Perrotte-Deslandes.—Les Giboullées de la Vie (suite), par Mme C. de Chandeneux.—Nos gravures : Jules Noriac, mort à Paris le 1er Octobre ; Les Vendéens chez M. le comte de Chambord ; Moine et Novice dilettanti ; Vue sur le village de Mattawan ; Tête des Rapides du Long-Sault.—Le Catholicisme en Angleterre.—La gare du Pacifique.—De tout un peu.—Nouvelles diverses.—Sommaire du *Monde Illustré*.—Les Echecs.—Variétés.

GRAVURES : M. David Tétu.—Jules Noriac, mort à Paris.—Les Vendéens chez M. le comte de Chambord.—Moine et Novice Dilettanti.—Vue sur le Village de Mattawan.—Tête des Rapides du Long-Sault, prise du portage de l'Islet (Rivière Ottawa).

CHOSSES ET AUTRES

Les journaux de notre ville nous font part d'un projet dont nous souhaitons vivement la réalisation. Il s'agirait de construire, à Montréal, un édifice destiné à servir aux réunions de la Société Saint-Jean-Baptiste. C'est M. Denis Duvernay, fils du fondateur de cette association à Montréal, qui a conçu ce projet.

Quelques citoyens de cette ville ont eu à ce sujet une entrevue avec l'hon. M. Mousseau, pour lui demander de céder à la Société Saint-Jean-Baptiste la magnifique propriété sise à l'angle des rues Notre-Dame et Claude. On sait que la maison qui s'y trouve a été autrefois la demeure de plusieurs gouverneurs du Canada, et celle du principal de l'École Normale.

Nos concitoyens se doivent à eux-mêmes d'élever un édifice qui serait un lieu de réunions nationales, un endroit où nous oublierions, de temps à autre, nos nombreuses—trop nombreuses divisions. Les Canadiens d'Ottawa, bien moins nombreux, bien moins riches que ceux de Montréal, possèdent déjà depuis plusieurs années un édifice national superbe, ornement du quartier où il se trouve. Les Canadiens d'Ottawa ont donné un exemple qu'ils auraient dû recevoir de Montréal. Puisque nous sommes condamnés à les imiter, faisons en

sorte que cette imitation soit en rapport avec notre nombre et l'importance de notre ville.

**

Notre correspondant, Giulio, qui a communiqué à *L'Opinion Publique* une série d'études aussi bien écrites que bien pensées, a bien voulu, à notre demande, traduire pour nos lecteurs un excellent travail de la *Civiltà Cattolica*, sur l'astronomie. Nous sommes certain que les abonnés de *L'Opinion Publique* feront le meilleur accueil à cette causerie scientifique ; ils ont pu en apprécier la valeur dans le dernier numéro du journal. Il est de mode, aujourd'hui, dans un certain monde de prétendus savants, de chercher dans les cieux, qui sont une des plus brillantes manifestations de la gloire de Dieu, des arguments contre l'existence de Celui qui balance dans l'espace les millions d'astres du firmament. Il importe donc de faire entendre des voix autorisées pour confondre l'erreur et proclamer encore une fois que les cieux racontent la gloire de Dieu : *Caeli enarrant gloriam Dei*.

**

Si les grands écrivains français du XVIIe et du XVIIIe siècles revenaient soudain au milieu de notre époque de lumière, ils ne reconnaîtraient guère, chez nos contemporains, cette langue qu'ils ont léguée à la postérité si noble, si digne, si ennemie de la trivialité, bravant si peu, dans les mots, l'honnêteté. L'argot, la langue verte avec ses métaphores encore plus bizarres que pittoresques ne manqueraient pas de les effaroucher. Hélas ! le vent est aux révolutions en tout, et celle qui affecte la langue ne vaut guère mieux que les autres. Sans doute, notre siècle à vu des écrivains qui ont respecté la langue, mais c'est le petit nombre. Combien de romanciers du jour se soucient-ils des règles du bon goût ? Tous ne sacrifient-ils pas à la mode et ne poussent-ils pas à l'encanaillement de la langue ? Un écrivain du *Figaro* publiait dernièrement sur ce sujet un article indigne dont nous citons ici quelques passages :

“ Le genre canaille nous déborde donc, non seulement l'ignoble argot des voleurs est entré dans nos habitudes, mais aussi le déplorable sans-gêne qui nous porte à appeler les choses par leur nom... sale.

“ Le bourgeois ne parle plus comme Joseph Prudhomme, il s'exprime comme Vi-loeq. Il n'offre plus sa main chevaleresque à son épouse pour monter en voiture en lui disant : “ Belle dame ! ” il la pousse par l'arrière-train en criant : “ Hue, la vieille ! ” Et les amis rient aux larmes. C'est de bon goût qu'un père bourgeois appelle ses filles : “ Mes dindes ! ” et nous avons un député de la gauche qui, prenant sans doute les députés de la droite pour des Anglais, leur a parlé comme la garde impériale à Waterloo. Cela ne l'a pas empêché de devenir un moment sous-secrétaire d'Etat, et il faut nous attendre à avoir apporter à la tribune ce que nous n'entendions nulle part autrefois.

“ Jadis, l'ouvrier était solennel et chauvin ; il se faisait gloire d'avoir été soldat et il le rappelait à tout propos ; il avait tutoyé Augereau ; Ney l'appelait par son petit nom et, à la Bérésina, Lariboisière lui avait passé sa gourde ; il était plein d'histoires sur l'autre. Ce n'est pas lui qui aurait renversé la colonne. Il ne chantait ni : *Tant pis pour elle*, ni : *Il n'a pas d'parapluie*, mais des couplets réconfortants comme ceux-ci :

Le p'tit tondu qu'est sur la place Vendôme,
D'puis qu'il est mort on n'en dit plus tant d'mal ;
Quand il vivait encor, ce pauvr' cher homme,
On lui trouvait l'caractère inégal...
Y en avaient même qui le trouvaient brutal.
Français ! Français ! respect à c'lui qu'on pleure,
Nul n'est parfait, mêm' parmi les géants ;
Et s'il avait quéq' fois d'mauvais quarts d'heure,
Faut dire aussi qu'il avait d'bons moments.

“ Aujourd'hui, le premier jour d'une émeute, on fusille les généraux. C'est une bonne entrée de jeu.

“ Le Dieu des bonnes gens de Béranger est devenu clérical ; le chauvinisme s'est changé en pornographie ; aussi, on dit de notre belle armée que c'est un ramassis de capitulards, et de la famille que c'est une balançoire.

“ Car, notez-le bien, avec le respect du langage, tous les autres respects sont partis.

“ Le langage c'est l'habit de la pensée—et une belle pensée ne s'accommoderait pas d'une langue comme la nôtre.

“ Au théâtre, on ne veut plus ni tragédie ni drame qui comportent un dialogue exempt de mots douteux ; au contraire fleurit l'opérette, où la fantaisie permet de faire parler argot les dieux de l'Olympe et de mettre dans la bouche de Henri IV le mot plein de Cambronne.

“ Dans le roman, les sujets historiques sont absolument bannis : Faites donc dire à Gabrielle d'Estrées : “ Je me la carapate, ” ou à Anne d'Autriche : “ Tu t'en frais péter la sous-ventrière ! ”

“ Si l'Académie créait un prix pour un ouvrage d'imagination où il ne devrait pas entrer un mot d'argot, peut-être ne pourrait-elle pas le décerner. Car on parle et on écrit l'argot sous soi, sans s'en douter, comme un malade arrivé au dernier degré de faiblesse, et il nous faudra du temps pour nous guérir.

“ Enfin, nous sommes un peuple mal élevé à tous les points de vue. Sur nos boulevards, sur nos promenades des ouvriers causent, des cochers s'entreprennent ; ils en viennent tout de suite à l'extrémité la plus poivrée du Dictionnaire. Ils ne perdent pas un instant, sur le champ ils se servent les mots qu'on ne dit jamais. Or, ils ne sont pas en colère, ils font assaut de courtoisie.

“ Et c'est surtout à la bourgeoisie que j'en veux de cette décadence. A la Bourse, on parle comme dans les maisons centrales ; vous me direz... Eh bien, oui dites-le moi. Oui, nous avons mis nos actes à l'unisson de notre langage ; nous blaguons les flétrissures qu'autrefois l'on cachait. La blague est une forme du pardon. Aussi, je pourrais citer une maison de banque, qu'on appelle familièrement le “ petit Mazas, ” dont le directeur dans l'intimité est décoré de “ marquis des Lisières. ” C'est touchant.

“ Aussi le peuple, le bon peuple en est arrivé à tenir le bourgeois pour un être malpropre et un gibier de potence. A la façon dont il l'entend raisonner affaires, filles, jeu, il juge que ce n'est pas plus son supérieur par l'éducation et par les sentiments que par l'électorat.

“ Faut-il reprocher cela uniquement à la République ? Non. Sous la monarchie de Juillet, sous l'Empire on est parti gaiement pour ce voyage au pays de la malpropreté. Sous la République on y est arrivé, on y reste et l'on s'y trouve bien. Seulement, la Monarchie et l'Empire étaient des régimes condamnés, tandis que la République est le gouvernement de toutes les vertus.

“ Nous en amusons-nous davantage ? Les femmes sont-elles plus jolies, plus aimables ; les hommes plus spirituels et plus passionnés ? Non, certes. Les femmes comme il faut qui parlent comme des filles n'ont plus le charme de femmes du monde et n'ont pas l'étrangeté des filles ; les hommes bien nés qui parlent comme des charretiers en bonne fortune sont simplement dégoûtants.

“ Et puis—chose encore plus ignoble—tout le monde fait les mêmes plaisanteries banales, répète des mêmes mots égrillards, chante les mêmes refrains bêtes. On n'a plus une stupidité à soi, on a la stupidité des autres—la livrée de la bêtise. Pouah !

“ Il est temps de nous arrêter, si nous voulons encore avoir le droit, l'an prochain, de nous appeler nous-mêmes le peuple le plus spirituel de l'univers, car nous ne nous faisons illusion que lorsque nous y mettons énormément de bonne volonté.”

EN ALLANT AU THÉÂTRE

Quel est le peuple qui le premier courut pleurer des misères imaginaires pour se consoler des misères réelles de la vie ? Quel est le pays dont les beautés naturelles ne surent pas suffire au besoin d'émotion créé chez ses habitants, et qui les força à chercher dans des effets artificiels l'admiration et l'enthousiasme ? Quel est l'homme qui le premier amena la foule à rire, à pleurer, à se pamer de joie, à se répandre en sanglots, devant ses farces ou ses larmes simulées ? En un mot, quelle est la

véritable origine de l'art dramatique ? Il est impossible de le dire, car, selon tous les littérateurs, dès les temps les plus reculés, chez tous les peuples, on retrouve, sinon des Corneilles et des Racines, au moins des novices dans le même art, et, à défaut d'une Sarah Bernhardt et d'un grand opéra, des apprentis déclamateurs et l'ombre immense d'un vieux chêne.

Et de cela, il n'y a point à s'étonner, quoique séparés du singe par toute la distance qu'il y a entre la raison et l'instinct, nous aimons à singer. Quel plaisir n'y a-t-il pas pour nous à contrefaire nos semblables de la voix, du geste, des manières ! Or, n'est-ce pas là ce en quoi consiste au fond l'art dramatique ? N'est-ce pas là même la raison du nom qu'on lui a donné : *Imiter ceux qui agissent* ?

La nature est partout la même.

Enfants, quelles heures délicieuses n'avons-nous point passées à chevaucher sur un long bâton, *equitare in arundine longâ*, absolument comme les petits romains du temps d'Horace et les petits-enfants de Louis XIV ! Et, à cheval sur ce bâton, quelle n'était pas notre fierté ! Comme nous nous prominions autour de nous un regard hardi ! Comme nous nous échauffions à faire galoper, trotter ou caracoler cette singulière monture. Et tout cela, histoire de paraître des dragons, des lanciers, des hussards ou des cuirassiers !

Qui n'a vu cent fois des petites filles jouer à la maman ou à la maîtresse d'école ? De deux ou trois pouces plus grande que ses compagnes, l'une de ces enfants commande, pousse, gronde, récompense, punit avec un sérieux et une conscience de sa dignité, hélas ! qu'elle ne saura pas toujours conserver plus tard.

Et ce que les petits enfants, garçons et filles, font au dix-neuvième siècle, au Canada, en France, en Angleterre, partout, les poésies d'Aristophane et de Flaccus tout aussi bien que les jouets, les peintures et les sculptures de nos musées nous prouvent que les petits espions de Rome et d'Athènes le faisaient. Si les hommes ont, comme on le dit, dégénéré, les enfants sont restés les mêmes, et pour le génie imitatif, il n'y a pas au Canada de professeur de deux mois d'expérience qui ne l'ait appris à ses risques et périls.

Cette disposition naturelle ne se trouve pas seulement chez les enfants, elle existe encore dans l'âge mûr. En reproduisant ainsi ce qu'il admire ou blâme, l'homme croit devenir créateur. Voyez ce beau paroleur ; il raconte une histoire. Ses yeux, ses mains, ses pieds, ses poses, tout vous parle ; il s'anime, il gesticule, il dialogue, il change sa voix, il colore sa pensée, accentue son expression, bref, il fait vivre autant qu'il peut, les personnages dont il parle. J'ai dit qu'un beau paroleur le fait, je me suis trompé. Car personne, peut-être, ne reproduit les faits qu'il raconte avec plus de naturel et de vivacité que l'homme sans éducation et la femme du peuple. Bien souvent, à les voir et à les entendre, j'ai pensé que le meilleur conservatoire du monde n'est pas celui qu'on pense, et que beaucoup de nos artistes contemporains pourraient prendre de bonnes leçons de déclamation au fond d'une de nos humbles maisonnettes de campagne ou sur nos places publiques. Pourquoi n'en pas dire autant de bon nombre de nos dramaturges ?

Quoi qu'il en soit, avec cette disposition naturelle à imiter, il est facile de comprendre que toute nation, sauvage ou civilisée, cultiva et cultive encore le drame. Cependant, il n'atteint pas partout le même développement, il n'arriva pas partout à la même perfection. Naturellement, le caractère des peuples, leurs mœurs diverses et les péripéties variées de leur histoire eurent en cela comme en tout le reste, une immense influence. Ainsi, pour en citer un exemple, malgré ses dispositions remarquables pour l'art dramatique, le peuple juif eût toujours la plus profonde horreur pour les représentations théâtrales. Les solennités religieuses, les pompes magnifiques du culte qui se déployaient chaque jour sous ses yeux et qui remplissaient son esprit, son cœur et ses sens, rendaient insipides pour lui les spectacles profanes. En général même, il faut le dire, les orientaux, dans l'antiquité du moins, ne montrèrent pas pour les représentations publiques et bruyantes du théâtre le même attrait que nous, hommes de l'occident. Plus sédentaires, plus méditatifs, moins fortement attirés vers le mouvement de la vie extérieure, ils recherchaient plutôt les joies calmes de la famille. Et dans la famille, près de leurs femmes et de leurs enfants, ils trouvaient ce repos et cette paix que les grecs surtout allaient mendier hors de leur maison et dans l'enceinte de leurs immenses théâtres.

Malgré cela, je le répète, et leurs monuments en font foi, ni les Egyptiens, ni les Chaldéens, ni les Perses ne furent tout à fait étrangers aux plaisirs du théâtre. Dans l'ignorance où nous sommes encore de leur littérature et de leur manière de vivre, c'est aux grecs, ou plutôt pour parler exactement, c'est aux athéniens que nous donnerons dans l'antiquité les premières palmes pour l'art dramatique.

Au commencement, à l'occasion des fêtes célébrées, surtout en l'honneur de Bacchus, quelques citoyens s'habillaient en satyres et représentaient quelque incident gai ou fâcheux de l'histoire du dieu. Mais, à partir de Thespis ou même avant lui, la religion ne suffit

plus. Le besoin d'émotions est un besoin qui va toujours croissant : nos lecteurs de roman en savent quelque chose. Dès lors, les mœurs simples des champs font place aux recherches de la ville. Spectateurs et acteurs s'entourent d'une enceinte et bientôt de murs ornements. Puis des sièges et des gradins, et ensuite l'orchestre, l'avant-scène, la scène et l'arrière-scène. Vient maintenant des artistes : tout est prêt pour les recevoir. Les grands écrivains virent en effet. Eschyle, le rude Eschyle, apparaît le premier ; il multiplie les personnages, il fait une plus large part à l'action, il invente même les décorations scéniques et donne à ses acteurs le costume et, par le costume et le masque, la taille et la voix des héros mis en scène.

Eschyle dans le chœur jeta les personnages.
D'un masque plus honnête habilla les visages.
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé
Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé.

Sophocle, plus jeune qu'Eschyle et son rival, lui succède. S'il n'atteint pas comme lui au sublime, il n'a pas non plus ses irrégularités : c'est le Racine du théâtre grec, comme Eschyle en est le Corneille.

Sophocle enfin, donnant l'essor à son génie.
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie.
Intéressa le chœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression.

Le Voltaire d'Athènes fut Euripide. Comme le dramaturge français, il prit plaisir à des subtilités d'une rhétorique souvent froide et incolore. Par ces trois hommes, la tragédie grecque atteignit sa perfection. Les comiques suivirent sous la conduite d'Aristophane et dès lors la Grèce put se vanter d'avoir un théâtre.

Quant à Rome, elle ne connut, avant l'année 391, que des spectacles d'adresse et de force. Ces jeux, appelés *ludi*, d'après Tertullien, parce qu'ils étaient d'abord en vogue en Lydie, avaient aux yeux des Romains la plus grande importance. De fait, la Grèce, ils formèrent une population forte et agile qui fournit les meilleurs soldats du monde. La gymnastique, qu'une fausse délicatesse nous fait trop négliger, aida aux Grecs à sauver, avec leur indépendance, la civilisation qu'ils avaient fondée et elle fut pour beaucoup dans les conquêtes romaines. Longtemps, ces jeux suffirent aux romains. Mais, en 391, une peste horrible sévit dans la ville et, pour apaiser les dieux, le premier théâtre fut ouvert.

Athènes et Rome, telles sont donc les deux villes où l'art dramatique obtint, dans l'antiquité, le premier droit de cité. De ces deux centres, le goût du théâtre se répandit partout. Il n'est point, je crois, nécessaire de le prouver. Une autre question plus grave s'impose à notre attention. Nous l'étudierons bientôt.

GIULIO.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 23 octobre 1882.

Les anciens croyaient, à tort ou à raison, que notre vie, présente ou future était écrite en caractères indélébiles dans le Livre du Destin, superbe volume gardé précieusement dans un temple magnifique par des sibylles jeunes ou antiques, presque toujours vertueuses, mais, hélas ! généralement indiscrettes.

Si ce livre fatidique existait encore, s'il nous était permis d'y jeter même un regard furtif, il est bien certain que beaucoup d'entre nous s'en trouveraient très satisfaits, mais le plus grand nombre en demeureraient atterrés, incommensurablement désespérés.

Se figure-t-on, par exemple, quelle grimace Arabi-Pacha aurait faite s'il avait pu lire dans le livre sibyllin la fin finale de sa mutinerie compliquée de pillage et d'assassinats ?

Et Bismark, qui croyait diriger à son gré les fils de l'intrigue turco-égyptienne, aurait-il risqué sa réputation de grand diplomate si une sibylle de Cumes ou d'ailleurs lui avait dévoilé l'avenir ?

De nos jours on ne croit plus aux prophètes, on se moque des anciens et de leurs augures ; on ne croit qu'aux faits démontrés, à la raison géométrique et surtout à la puissance du million.

Je ne veux pas blâmer positivement cette tendance de nos modernes : je le constate voilà tout.

Cependant il me sera bien permis de dire que malgré notre siècle de lumière, nos plus grands hommes ne sont souvent que des girouettes : Gladstone, ami de la paix à outrance, devient un foudre de guerre. Gambetta, républicain farouche, démagogue à tous crins, est aussi froid aujourd'hui qu'un volcan éteint depuis mille ans. Grant, l'ex-président, le César américain, a disparu comme la comète du ciel politique des Etats-Unis : on n'entend plus parler de lui.

Stanley, dont les exploits dans l'Afrique centrale ont fait presque oublier l'immortel Livingstone, compromet son prestige de grand explorateur en calomniant, en jalouxant son rival en découverte, M. de Brazza, qui a conquis et acquis à la France, sa patrie, tout un royaume africain.

En ce qui regarde les Etats-Unis, qui en ce moment

sont livrés aux politiques de toutes nuances, lesquels débâtant les théories les plus saugrenues pour se faire élire, nous voyons une nouvelle preuve que les masses pas plus que les individus n'échappent à cette loi de contradiction, d'inconséquence et d'erreurs qui est une maladie de notre époque.

Le juge Folger, qui se présente comme candidat républicain au poste de gouverneur de l'Etat de New-York, a débuté autrefois dans la politique comme démocrate convaincu ; il vient d'en instruire lui-même ses électeurs : Est-ce un converti ou un renégat ? Nous saurons bientôt ce que le peuple pense de ce caméléon.

Du reste les partis politiques sont dans le désarroi ; on ne sait pas au juste pour qui ni pour quoi l'on votera. La conviction n'existe dans aucun camp.

Chacun ira aux polls comme on va s'acquitter d'une dette.

On n'entendra nul cri de triomphe ; les visages seront uniformément banals ; et quand ce sera fini, tout le monde poussera intérieurement un ouf profond de soulagement et de satisfaction.

Bien que j'aie toujours eu un faible pour les croyances des anciens ainsi que pour leurs sibylles, je ne puis rien dire d'avance sur le résultat des élections de novembre prochain. N'est pas prophète qui veut. Je laisse cette spécialité à M. Vennor qui, malgré quelques erreurs, est indubitablement un second *Mathieu de la Drôme*.

* *

La presse américaine n'est-elle pas un peu sévère à son égard ?

Quoi ! parce qu'il s'est trompé dans une de ses prédictions on voudrait le jeter, comme le prophète Daniel, dans la fosse aux lions ! Quelle intolérance !

Les plus grands hommes, qui ont voulu faire des prophéties dans ce siècle, ont commis des erreurs !

Napoléon Ier a congédié Fulton en lui disant que la vapeur ne serait jamais d'aucune utilité à la marine ; et cependant la mer est sillonnée de steamers.

Monsieur Thiers a dit un jour en pleine Chambre des Députés que les chemins de fer en France étaient impossibles parce que le sol y est inégal.

Et pourtant Dieu sait si les locomotives, depuis cette prédiction, sifflent dans la plaine et plongent comme des glaives dans les montagnes.

Les savants aussi ne sont pas infaillibles.

Voici le professeur Brouardel, de Paris, qui vient nous faire croire que la jeune fille, Mlle Félix, qui s'est jetée du haut des tours de Notre-Dame, n'est pas morte par le choc qui s'en est suivi sur le pavé. Selon lui, la malheureuse aurait été asphyxiée dans la rapidité de la chute avant de toucher terre.

Il faut que les parisiens soient bien crédules pour ajouter foi à de pareilles sornettes.

Il n'y a pas très longtemps—tout New-York peut l'attester—un farceur a sauté exprès du haut d'une des piles du pont de Brooklyn dans la rivière de l'Est.

Certes les tours de Notre-Dame n'ont pas cette élévation, et cependant la personne qui a fait ce saut périlleux se porte si bien aujourd'hui qu'elle se propose de recommencer.

O Brouardel que tu es gascon, mon ami !

ANTHONY RALPH.

LITTÉRATURE

On vient de publier une nouvelle vie de Shakespeare. Il paraît que c'est très intéressant, mais nous doutons fort que ce soit bien nouveau.

On doit publier, sous le titre de *Portio*, un nouveau roman de "la Duchesse," nom de plume qui cache celui de Maggie Argel, de Cork (Irlande). Elle a déjà publié *Phyllis*, *Mally Bowns*, et plusieurs romans et nouvelles d'une grande popularité.

The Cruise of the Caww Club, tel est le titre d'un nouvel ouvrage de M. W. L. Alden ; l'auteur passe la moitié de l'année en canot, et se trouve parfaitement renseigné pour traiter un pareil sujet. M. Alden est attaché à la rédaction du *New-York Times*, où il écrit surtout des articles de genre qui sont très lus.

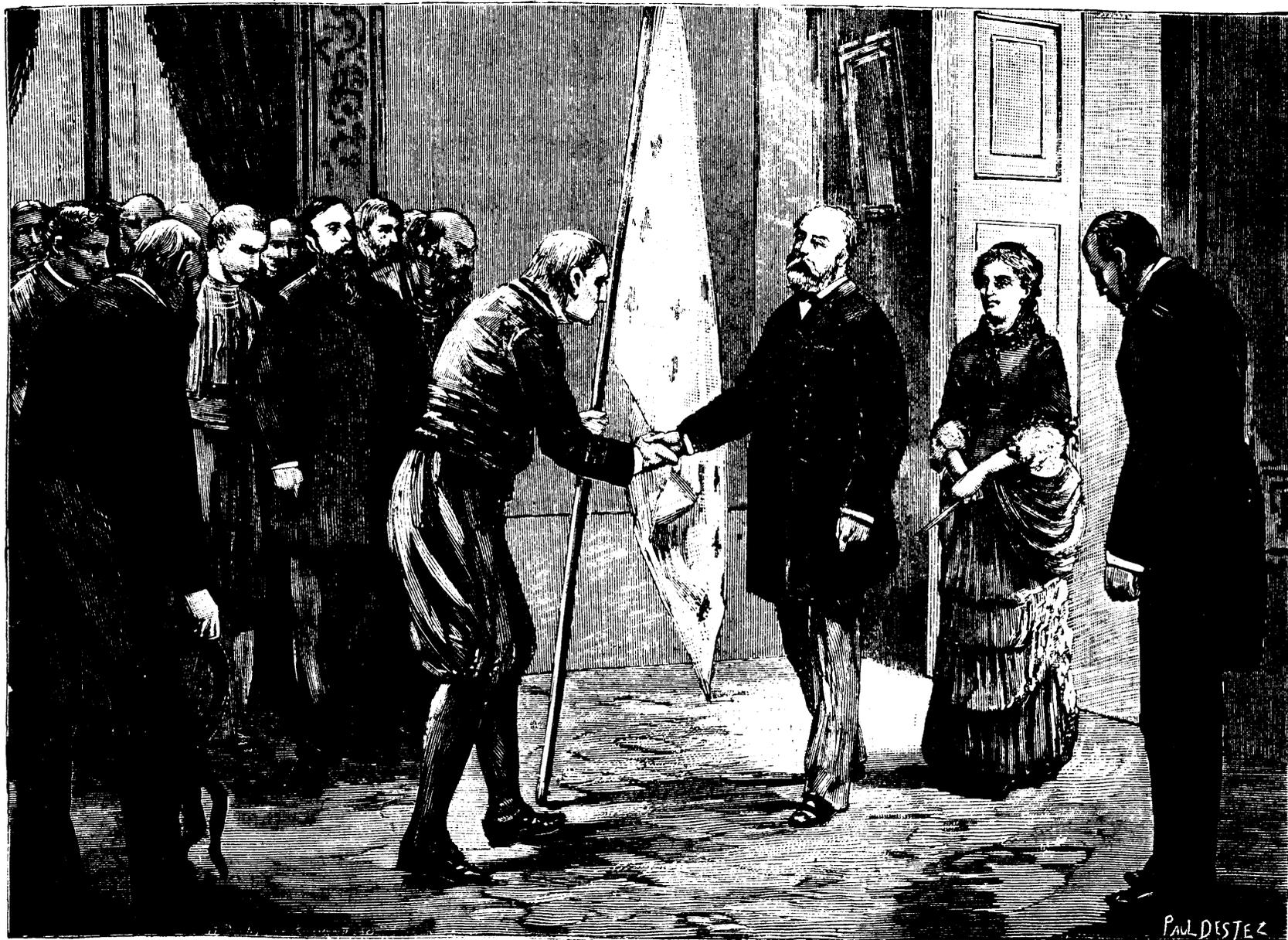
Arsène Houssaye vient de publier des souvenirs intéressants d'Alfred de Musset. Il raconte, entre autres choses, que l'auteur de *Rolla*, à la demande de Henri Houssaye, avait envoyé à l'impératrice une pièce en un acte qui devait d'abord être jouée aux Tuileries, puis ensuite au Théâtre-Français. Cependant, elle n'a été jouée nulle part, elle est restée inconnue ou perdue. Un grand intérêt de curiosité s'attacherait à cette pièce, si on parvenait à la retrouver.



DAVID TÉTU



JULES NORIAC,
MORT À PARIS LE 1ER OCTOBRE 1882



LES VENDÉENS CHEZ M. LE COMTE DE CHAMBORD

FUMIVORE DE M. E.-J. MALLET

Les compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur, et toutes les industries qui se servent de la vapeur, sont en ce moment préoccupées des découvertes que vient de faire M. E.-J. Mallet, concernant l'emploi judicieux et économique du combustible. Si les expériences actuellement en cours d'exécution viennent confirmer les résultats des premiers essais, l'invention de M. Mallet constitue une révolution complète dans le chauffage industriel.

M. E.-J. Mallet est le fils du consul-général des Etats-Unis à Florence (Italie). Ses goûts particuliers l'ont poussé fort avant dans les études chimiques, et lorsqu'il fut revenu à New-York, il suivit assidûment les cours de l'Ecole des Mines. Appelé à plusieurs reprises comme expert, dans les questions métallurgiques les plus délicates, il s'était familiarisé avec les grands fours à réverbère employés au traitement des minerais d'argent dans le Colorado. On avait inutilement essayé, dans cette partie des Etats-Unis, de se servir du charbon bitumineux de la région, mais l'on avait dû revenir au vieux et coûteux système de la fonte au bois. M. Mallet eut alors l'idée d'introduire dans le foyer des fours un excès d'air, de façon à activer la combustion du gaz. Le succès couronna ses efforts.

Plus tard, il se livra à de curieuses et savantes recherches sur l'emploi du charbon filamenteux, il étudia soigneusement la question du combustible sous toutes ses faces.

Prenant pour devise le mot de Bacon : que les expériences doivent se baser à la fois sur la théorie et la pratique, il voulut établir les conditions de la complète combustion des matières employées pour la production de la vapeur, et résoudre le double problème de l'économie du combustible et de la suppression de la fumée.

C'est par l'examen attentif d'une lampe d'éclairage qu'il parvint à formuler des lois générales qui forment les principes absolus de la bonne combustion des matières.

On sait que dans une lampe mal réglée la flamme est sombre, sans éclat, et qu'il se produit une fumée nauséabonde.

Cet effet se produit dans deux circonstances très différentes, c'est-à-dire quand l'air arrive en trop grande quantité dans le foyer lumineux, ou, au contraire, lorsque l'air ne s'y introduit pas en quantité suffisante.

Tout le monde, d'ailleurs, sait depuis longtemps que l'hydrogène carburé ainsi que tous les autres dérivés du carbone exigent pour devenir inflammables avec certaine quantité d'air atmosphérique. Mais ce qu'on n'a pas cherché à faire jusqu'aujourd'hui, c'est d'introduire de l'air dans la proportion chimique voulue, pour obtenir une combustion parfaite.

Par des moyens aussi ingénieux qu'exactes, M. Mallet est parvenu à déterminer la quantité d'air introduite dans une lampe pendant sa marche normale, autrement dit lorsqu'elle brûle sans fumée et qu'elle fournit la lumière la plus blanche et la plus parfaite. Partant de ce résultat, il a cherché à en appliquer les chiffres au chauffage des foyers de générateur ou bouilloires à vapeur. S'il est aisé de brûler dans un laboratoire tous les gaz inflammables produits par un corps en ignition, il n'est pas facile d'atteindre un semblable résultat lorsqu'on agit sur de grandes masses comme celles des charbons employés au chauffage de puissantes machines.

La diversité des produits de la combustion, lorsqu'il s'agit du bois ou du charbon, la forme solide ou gazeuse sous laquelle ils se présentent, étaient autant de causes de difficultés et d'erreurs. D'après les renseignements que nous trouvons dans le *New-York Herald*, M. Mallet paraît avoir atteint la solution de ce problème compliqué.

Les dispositions de son appareil ont pour objet de régler l'introduction de l'air dans la proportion chimique voulue, qui divise cet air en deux volumes distincts, l'un destiné à l'oxydation des gaz, l'autre destiné à brûler les parties solides du combustible employé.

La combinaison adoptée par l'inventeur a été appliquée pendant sept mois consécutifs, et a donné des résultats satisfaisants. Elle consiste essentiellement en ceci :

Le foyer est divisé en deux compartiments dans le sens de sa longueur. La séparation de ces deux compartiments est faite par un mur de briques réfractaires percé d'ouvertures pour donner passage aux gaz produits par la combustion.

Les barreaux du foyer sont remplacés par des tubes en fer, ouverts à leurs deux extrémités, dont l'une s'appuie sur le mur de séparation des deux compartiments, et dont l'autre est en contact avec l'air extérieur.

Cette disposition spéciale permet d'introduire dans les gaz de la combustion l'air chaud dont ils ont besoin pour devenir inflammables et donner ainsi leur coefficient de chaleur.

Un levier articulé placé à l'extérieur du soubassement de la chaudière fait mouvoir un système de registres ou obturateurs qui, s'appliquant à la fois sur les barreaux du foyer et sur la porte du cendrier, permettent

de régler convenablement l'accès de l'air soit dans les gaz, soit dans le foyer lui-même.

M. Mallet répond ingénieusement par ces dispositions aux deux principes essentiels d'une combustion parfaite : l'introduction de l'air en quantité suffisante et non exagérée, et l'introduction de l'air chaud de façon à ne pas abaisser la température.

Pour utiliser complètement la chaleur produite par la combustion des gaz, et pour éviter leur entraînement dans le tirage, la cheminée d'appel ordinaire est remplacée par un ventilateur placé au bas de la construction qui soutient les chaudières. Ce ventilateur est mû par la vapeur et aspire les derniers produits de la combustion après qu'ils ont été refroidis par un passage à travers un réfrigérant.

Dans la pratique industrielle de ce nouvel appareil de chauffage, lorsqu'une charge nouvelle de combustible est jetée dans le foyer, on ferme pour un moment l'entrée d'air des tuyaux du cendrier. Puis on ouvre les registres et l'on introduit dans les gaz produits l'air dont ils ont besoin pour devenir inflammables ; leur combustion a lieu dans le second compartiment par leur contact avec la flamme du foyer, au moyen des ouvertures du mur de séparation.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont : la disparition complète de la fumée, et leur économie de 30 à 40 par cent dans l'emploi du combustible.

L'application de ce nouveau système de foyer se fait sans difficultés aux chaudières des locomotives et des bateaux à vapeur. Pour en faire la démonstration complète, on construit en ce moment une locomotive qui fonctionnera prochainement sur le chemin de fer de l'Erie.

Il est superflu de faire ressortir ici tous les avantages résultant des découvertes de M. Mallet, tant au point de vue de la salubrité publique qu'au point de vue économique.

Ce qu'il est important de constater, c'est qu'une société, au capital de \$2,000,000, s'est constituée à New-York pour l'exploitation des brevets pris en Amérique, en Angleterre et en France, et qu'elle compte parmi ses membres les présidents de toutes les grandes lignes de chemins de fer des Etats-Unis.

Il s'agit donc, on le voit, d'une application nouvelle et ingénieuse des lois chimiques de la combustion, dont les conséquences seront considérables, et qui constitue un véritable progrès. A ce titre, nous ne pouvions la passer sous silence.

SCIENCES

La prochaine éclipse, le 6 mai prochain, ne pourra être bien observée que des Iles Marquises.

La vivisection vient d'être défendue par les autorités suédoises. Sir James Pajet est furieux de ce qu'une loi analogue ait été promulguée en Angleterre.

A St-Petersbourg, il a été décidé qu'il ne serait plus permis aux femmes de suivre les cours de médecine dans les universités de l'Etat.

A la dernière réunion de la société d'acclimatation à Paris, des médailles ont été décernées à Sir James Maitland, d'Ecosse, pour son établissement de pisciculture, et à James E. Harting pour ses travaux sur l'élevage des autruches et sur les animaux disparus de l'Angleterre.

On vendait en France des photographies invisibles, et dont l'image préparée d'avance, se montrait au contact de l'eau ; le gouvernement les a défendues parce que les sels de mercure dont on se servait dans cette préparation sont nuisibles à la santé.

On utilise maintenant la lampe Edison sur les bateaux qui font le service entre New-Haven et Dieppe. La distribution de l'électricité se fait par l'accumulateur Faure. Il suffit d'une heure pour emmagasiner l'électricité nécessaire à l'entretien de cinquante lampes d'une puissance de seize bougies, pendant six heures, durée du passage. On considère cet essai, qui a parfaitement réussi, comme étant de la plus grande importance pour la navigation.

Il paraît y avoir une grande disette de faux cheveux, et les marchands sont obligés de faire leur provision en Orient ; seulement, tous ces produits sont noirs. Pour modifier la couleur, on les soumet d'abord à l'acide nitrique, puis on les teint ensuite de la teinte désirable. Mais le Dr Félix, de Bucharest, a trouvé que ces manipulations offraient de sérieux dangers pour les ouvriers qui en sont chargés, et le conseil de santé de Roumanie a exigé de nouvelles précautions de la part des chefs d'ateliers. Il paraît également probable que l'usage de ces cheveux n'est pas dénué de dangers, quoique moins grands.

DAVID TÉTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

ÉPISE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

(Suite)

Il ne nous appartient pas de juger le gouvernement canadien et nous supposons charitablement qu'il avait d'excellentes raisons pour agir comme il faisait ; et qu'il n'était mû, en aucune sorte, par la peur, mais bien par le sentiment de ce qu'il se devait à lui-même et à une nation amie.

C'est, au reste, le jugement que portèrent un très grand nombre d'hommes bien pensants de l'époque et ce n'est pas nous qui oserions le blâmer maintenant.

Le grand connétable Bissonnette prit le chemin du Haut-Canada, et le connétable Ermatinger celui de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata ; une nombreuse escouade de police était à leur disposition et elle fut échelonnée sur tout le littoral du fleuve, chargée de veiller sur les passages réputés les plus favorables aux fuyards.

Bientôt les officiers de police Bureau et Rosa arrêtaient à la Pointe-aux-Trembles : Spun, Swager et un nommé Betterworth, que l'on supposait avoir échappé aux recherches et aux poursuites faites au mois d'octobre précédent.

Ermatinger, parti de Montréal, se rendit à Québec, puis à la Rivière-du-Loup, ayant le soin de laisser des hommes à Québec et à d'autres endroits où aboutissaient des routes conduisant soit au Nouveau-Brunswick, soit aux Etats-Unis. Il stationna au village de la Rivière-du-Loup jusqu'au 20 décembre, occupé à veiller sur tous les voyageurs suspects.

Ayant remarqué qu'il existe trois chemins qui vont se rencontrer à la paroisse de Saint-François, aux portes du Nouveau-Brunswick, il alla plus tard s'y mettre en sentinelle, accompagné de trois hommes de police.

XIII

Que faisaient nos *raiders* pendant que tous les li-miers lancés par le gouvernement se mettaient à leurs trousses ?

Fatigués de leur longue détention, et trouvant à Montréal presque autant d'amis que de citoyens, ils s'endormaient dans une trompeuse sécurité et se laissaient amollir par ces nouvelles délices de Capoue. Prenant trop peu de souci des dangers de l'avenir, ils perdaient trop de temps précieux en amusements, en promenades et en festins, parmi la société de Montréal et des environs.

Au moment où le deuxième mandat d'amener fut lancé contre eux, ils n'étaient nullement préparés à prendre des mesures pour s'y soustraire. Avec toute la folle témérité de leur âge, ils manquèrent de la plus élémentaire prudence.

Leur chef Young, après s'être refusé longtemps à croire au nouveau danger qui le menaçait, lui et ses compagnons, songea enfin à s'éloigner.

Pour déjouer la police qu'il croyait sur la rive sud, il prit le côté du nord, en partant de Montréal. S'adressant au premier cocher venu, il eut, pour le conduire, un vieil irlandais, un cheval étique et une mauvaise voiture. Le voilà parti avec deux de ses compagnons.

Pour comble de mésaventure, leur vieux conducteur était à peu près aussi ignorant qu'eux des localités qu'il fallait traverser. Il piqua à Terrebonne, passa par Mascouche et revint à l'Assomption. Nul d'entre eux ne savait un traître mot de français et leur guide ignorait également cette langue. On conçoit quel devait être l'inconvénient au milieu d'une population dont les habitants ne parlent que le français. A tout instant, il fallait arrêter pour demander des renseignements. On frappait à mainte habitation, et chaque fois, c'était une scène de colère de la part du cocher qui s'exaspérait et s'emportait contre ses interlocuteurs dont il ne parvenait pas à se faire comprendre.

De pareilles altercations étaient un danger continuel pour les fugitifs, que tout ce bruit pouvait faire soupçonner et découvrir, en donnant partout l'éveil sur leur passage.

L'intensité du froid, la faim et l'épuisement de leur misérable cheval, forçaient fréquemment les voyageurs à interrompre leur fuite.

Enfin ils arrivèrent aux Trois-Rivières, où ils purent se procurer des chevaux plus forts et plus rapides.

Comprenant alors, par les nouveaux avis qu'il avait reçus, toute l'imminence du danger, Young déploya toute la diligence possible et atteignit en peu de temps Lévis, puis la Rivière-Ouelle, où lui et ses amis furent découverts par quelques-uns des principaux de l'endroit, à l'hôtel Danjou, qui leur avait servi de refuge pendant une nuit. Les fugitifs ne furent cependant pas inquiétés grâce aux sympathies sudistes de ceux qui

avaient reconnu leurs traces et purent reprendre leur route, le 20 décembre, à la tombée de la nuit, malgré une épouvantable tempête de neige, à travers laquelle ils eurent toutes les peines du monde à se frayer un chemin.

Un de leurs nouveaux conducteurs n'était autre que ce même individu que nous avons vu délivrer de prison à Saint-Thomas de Montmagny, par notre ami, David Tétu.

Après s'être reposés, ainsi que leurs chevaux, à St-Alexandre, pendant quelques heures, ils se remirent en marche, quoique épuisés de fatigue et arrivèrent à la Rivière-du-Loup, à l'aube du jour.

Les fugitifs étaient au moment de toucher le but de leur voyage et de franchir les frontières canadiennes. Ils se croyaient déjà échappés aux recherches des limiers attachés à leurs pas lorsqu'ils arrivèrent à la paroisse de Saint-François, située à vingt milles de la Rivière-du-Loup. C'est là que les attendaient les sentinelles que le chef de police y avait établies.

A peine étaient-ils entrés dans l'auberge du lieu et avaient-ils déposé leurs fourrures qu'ils se virent en face d'hommes à la mine suspecte, qu'ils reconnurent bientôt pour des agents de police.

Surpris, mais non décontenancés, ils ne mirent pas de temps à se rendre compte de la situation.

—M. Ermatinger, fit Young, un peu ému, en abordant le chef de police, eh ! bien, oui, je suis votre prisonnier ! Il n'en est pas moins vrai qu'après tant de fatigues et d'ennuis, après une marche de trois cents milles et arrivés à trente milles seulement des frontières du Nouveau-Brunswick, il est fort désagréable de se voir forcés de rebrousser chemin.

Il faut avouer qu'en effet, il était bien dur pour nos pauvres incursionnistes de retourner à Montréal. Il fallut pourtant s'y résigner. Ils le firent de bonne grâce, retrouvant bientôt leur courage et même leur gaieté.

Young, en particulier, montra autant de courtoisie que de sang-froid et se conduisit en soldat accoutumé aux accidents de la guerre.

Bennett Young remarquait plaisamment que ce serait le quatrième Noël qu'il allait passer loin de sa famille et que bien probablement le plus agréable ne serait pas celui qu'il était sur le point de fêter au Canada.

Le 24 décembre, cinq des *raiders* étaient enfermés de nouveau dans la prison de Montréal : c'étaient Young, Hutchinson, Spun, Teavis et Swager.

Betterworth qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été arrêté à la Pointe-aux-Trembles, fut mis en liberté, car on avait sévi contre lui sans mandat, ni autorisation.

Quant aux autres incursionnistes, plus habiles ou plus chanceux que l'infortuné Young et ses compagnons, ils avaient réussi à déjouer les plans de la police et à s'échapper dans un pays plus hospitalier que le Canada.

Nous ne les suivrons pas dans leur fuite, et nous nous contenterons de nous occuper de quatre d'entre eux : Collins, Scott, Bruce et Doty, qui demeurèrent d'abord cachés à Montréal, chez des amis fidèles.

Nous verrons, dans la suite, par quelle série d'étapes et d'aventures ils eurent à passer avant de trouver une retraite sûre pour s'y abriter le reste de l'hiver, et comment ils opérèrent ensuite leur évasion.

XIV

Le 27 décembre, Young et ses quatre compagnons de captivité furent amenés devant les tribunaux ; cette fois, c'était le juge Smith qui présidait la Cour. Il était muni des plus amples pouvoirs ; les accusés allaient être jugés au mérite de la question.

Quant à ceux-ci, après avoir passé par tant de traverses, ils pensaient bien avoir gagné leur liberté, mais tel n'était pas l'avis d'un trop grand nombre.

Les captifs eurent donc à subir encore un ennuyeux procès. Les mêmes témoignages furent donnés, et les incursionnistes furent encore appelés à faire des déclarations volontaires.

Young saisit cette occasion pour se plaindre des amertumes dont lui et ses amis avaient été abreuvés, et pour exhaler avec un redoublement d'indignation ses sentiments d'aversion contre les fédéraux.

“ Les mesures de répression m'affligent comme les autres, dit-il dans son discours, mais j'ai tant souffert en luttant pour l'indépendance et la liberté, que je ne puis avoir de sympathie pour les oppresseurs de ma patrie bien aimée. En présence du pillage et de la désolation qui marquent le passage des fédéraux, au bruit des gémissements de la veuve et de l'orphelin, quelqu'un s'étonnera-t-il que le désir d'une juste vengeance enflamme mon cœur ? Il en est si peu, dans le Sud, qui n'aient pas eu à souffrir ! Dans cette guerre, la civilisation a été épouvantée, et les démons ont célébré la marche rétrograde de tout ce qui était digne de la créature faite à l'image de Dieu. J'ai laissé mon foyer, mes amis, le luxe et la tranquillité, pour défendre une juste cause. Dépouillé et chassé de ma patrie, j'ai épousé la querelle du peuple dont le sang remplit mes veines, et je ne saurais regarder en arrière ; aussi, plutôt que de fléchir, suis-je prêt à m'offrir en victime pour la plus sainte des causes. J'ai pu déjà braver la mort, et je sais ce qui m'est réservé si on me livre aux mains de mes ennemis. Je puis mourir en digne fils du Sud, et dix mille agonies à

“ souffrir ne sauraient me faire regretter un seul instant la part que j'ai prise à cette grande lutte. J'ai cru que le Canada soutiendrait son antique réputation et me garantirait la neutralité proclamée par la reine. Ce n'est donc pas sans étonnement que j'ai vu l'action du gouvernement contre nous. Tout ce que je demande, c'est l'administration de la justice. Je suis complètement tranquille sur l'intégrité de la Cour. Je puis espérer que le juge devant qui je comparais en ce moment ne pourra que me faire droit, dussent les cieux s'écrouler, et je sais qu'il met le sens de la justice au-dessus de l'influence gouvernementale et des clameurs de la crainte. Le drapeau anglais a toujours été l'emblème de la protection pour l'opprimé. Au besoin, je pourrai vérifier les paroles suivantes de Son Honneur Seddon, notre secrétaire de la guerre : “ Lieutenant, vous partez pour une mission dangereuse, mais vous et votre commandement serez protégés. ” Et je puis dire aux bonnes gens de Saint-Alban que le jour de ma mort sera une cause de deuil pour les meilleures familles de l'Etat aux vertes montagnes. Ma mort sera vengée par le sang des officiers du Vermont. Je le répète, mon âme est prête à supporter le sort qui m'est réservé, et si la justice anglaise me fait défaut, mon gouvernement saura me venger. ”

L'un des avocats demanda alors un délai pour que les incursionnistes pussent se procurer les preuves de leur délégation. Un d'eux qui avait réussi à s'échapper, était parti pour chercher les pièces nécessaires à la cause, et peut-être serait-il de retour dans un mois. Le gouvernement des Etats-Unis ayant refusé un sauf-conduit au délégué des prisonniers ; son voyage était difficile et serait nécessairement long. La justice exigeait que l'on attendit quelque temps son retour, et il serait injuste de refuser le délai d'un mois. Ce délai fut en effet accordé, et la Cour s'ajourna jusqu'au 10 février 1865.

XV

Cependant, le délégué des incursionnistes était en marche pour atteindre Richmond, mais en vain multipliait-il ses actes de prudence, en vain voyageait-il avec toute la rapidité possible, les Yankees se trouvaient partout sur sa route, et il finit par tomber entre leurs mains.

Les prisonniers se virent donc privés d'un grand moyen de défense ; aussi, lorsque le procès recommença le 10 février, demandèrent-ils encore un nouveau délai pour qu'un autre délégué fut envoyé et rapportât les preuves jugées et importantes.

Mais, cette fois, la Cour répondit par un refus, et il fallut se décider à recevoir la sentence du juge.

Dans l'intervalle, on avait écrit en Angleterre et ailleurs pour consulter des autorités importantes, et toutes ou presque toutes s'accordaient à dire que les jeunes confédérés devaient être reconnus comme belligérants. C'est aussi ce que décida Son Honneur le juge Smith en rendant son jugement, et il termina en disant qu'il n'avait pas le droit de livrer aux autorités américaines les incursionnistes de St-Alban, et que l'acte qu'ils avaient commis ne tombait pas sous le coup du traité d'extradition.

Comme après la sentence du juge Coursol, les plus chaleureux applaudissements témoignèrent en pleine Cour de la joie universelle, et la foule reconduisit en triomphe les *raiders* jusqu'à la prison.

Car, hélas ! c'était à la prison qu'ils se rendaient. Le juge ne les avait pas mis en liberté, et un troisième procès leur était réservé. Il leur fallait prouver maintenant que leur expédition n'avait pas été préparée sur le territoire canadien, et qu'ainsi ils n'avaient pas violé la neutralité du pays.

Le gouvernement américain avait déclaré qu'il renoncerait à toute tentative d'extradition, si les autorités canadiennes instituaient un procès pour violation de leur neutralité.

Le 5 avril, les maraudeurs furent conduits sous escorte de Montréal à Toronto, car c'est là que devait s'instruire le procès durant lequel les adversaires espéraient pouvoir prouver une violation de neutralité.

L'issue de ce procès paraissait peu à craindre, et l'opinion générale était que les accusés seraient mis en liberté après quelques mois de prison, ou même après avoir seulement payé une amende plus ou moins forte.

Ce fut le 10 avril que les *raiders* comparurent devant le juge institué pour la cause.

Après un court examen Teavis, Swager, Spun et Hutchinson, dont la conduite parut à l'abri de toute accusation, furent immédiatement mis en liberté.

Young seul fut renvoyé de nouveau en prison pour subir son procès aux prochaines assises criminelles. A Toronto, comme à Montréal, toutes les sympathies se déclarèrent pour les jeunes Sudistes, et là aussi les acclamations retentirent dans l'enceinte du palais de justice lorsque quatre d'entre eux furent définitivement mis en liberté.

Quant à Young, que sa qualité de chef mettait en évidence et sur qui retombèrent les plus rudes épreuves, il fut admis à caution.

Quelle fut sa destinée après ces événements ? Comment parvint-il à sortir du Canada et à rentrer dans les Etats confédérés ? Par quelles manifestations fut-il salué

à son retour, dans sa ville natale ? Quels nouveaux deuils trouva-t-il dans ses foyers, déjà si désolés par cette désastreuse guerre ?

Nous n'avons pu réussir à retrouver les traces de ce courageux chef de bande. La paix, qui ne tarda pas à être conclue, lui permit sans doute de regagner ses foyers, sans être molesté par les autorités américaines.

Peut-être des recherches plus attentives nous permettraient-elles de lever un coin du voile qui nous dérobe les événements qui marquèrent la suite de sa vie. Il y aurait sans doute, dans ces révélations, plus d'une page émouvante et pleine d'intérêt pour le lecteur qui a suivi, avec sympathie, les péripéties du drame dont il a été le principal acteur.

(A suivre.)

ÇA ET LÀ

Samedi dernier, M. Dupuis, M.P.P., a eu une attaque d'apoplexie.

M. De Beaujeu a été élu, dans le comté de Soulanges, par une majorité de deux voix.

M. Archambault, candidat conservateur, a été élu pour le comté de Vaudreuil, par une majorité de plus de 150 voix.

M. Leblanc, candidat conservateur, a été élu pour le comté de Laval, par une majorité de 200 voix.

Le duc de Connaught a été nommé colonel honoraire du 13ème Lanciers du Bengale.

M. l'abbé Maréchal, vicaire-général du diocèse de Montréal, a été choisi pour remplacer Mgr Lorrain, comme commissaire des écoles catholiques.

Le général Wolseley est arrivé samedi à Londres, où il a été reçu avec enthousiasme. Il s'est rendu de suite à Balmoral, où se trouve la reine Victoria.

Le R. P. Fillatre, professeur de Philosophie au collège d'Ottawa a commencé à l'Institut Canadien d'Ottawa une série de lectures sur la “ Famille. ”

On dit que le comte Herbert de Bismarck, fils aîné du chancelier de l'empire d'Allemagne, va être nommé prochainement secrétaire de l'ambassade prussienne à Londres.

Messieurs Berger et Brunet, candidats qui briguent les suffrages dans le quartier St-Louis, pour la charge de conseiller de ville, ont été présentés lundi dernier, La votation aura lieu lundi prochain, 6 novembre.

Les causes de la province de Québec, inscrites pour audition devant la Cour Suprême, seront entendues le 7 novembre, après que les appels des provinces maritimes auront été plaidés. La Cour Suprême s'ajournera ensuite au 18 novembre.

Les élections générales auront lieu avant longtemps à Manitoba. Les deux partis ont formulé leur programme. Ils sont d'accord pour réclamer les droits de la province et demander que celle-ci soit placée sur le même pied que les autres.

Lyon, 28 octobre.—Des dépêches privées mandent que la situation est très alarmante à Lyon, France.

On prie le gouvernement de prendre des mesures militaires le plus promptement possible, afin de prévenir un soulèvement révolutionnaire.

Les affaires sont suspendues. On a mandé de nouvelles troupes par le télégraphe.

Un correspondant de Paris dit qu'il n'a jamais vu autant d'anxiété pour l'avenir qu'on en éprouve dans le moment actuel. La police est sur les dents. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées à Lyon.

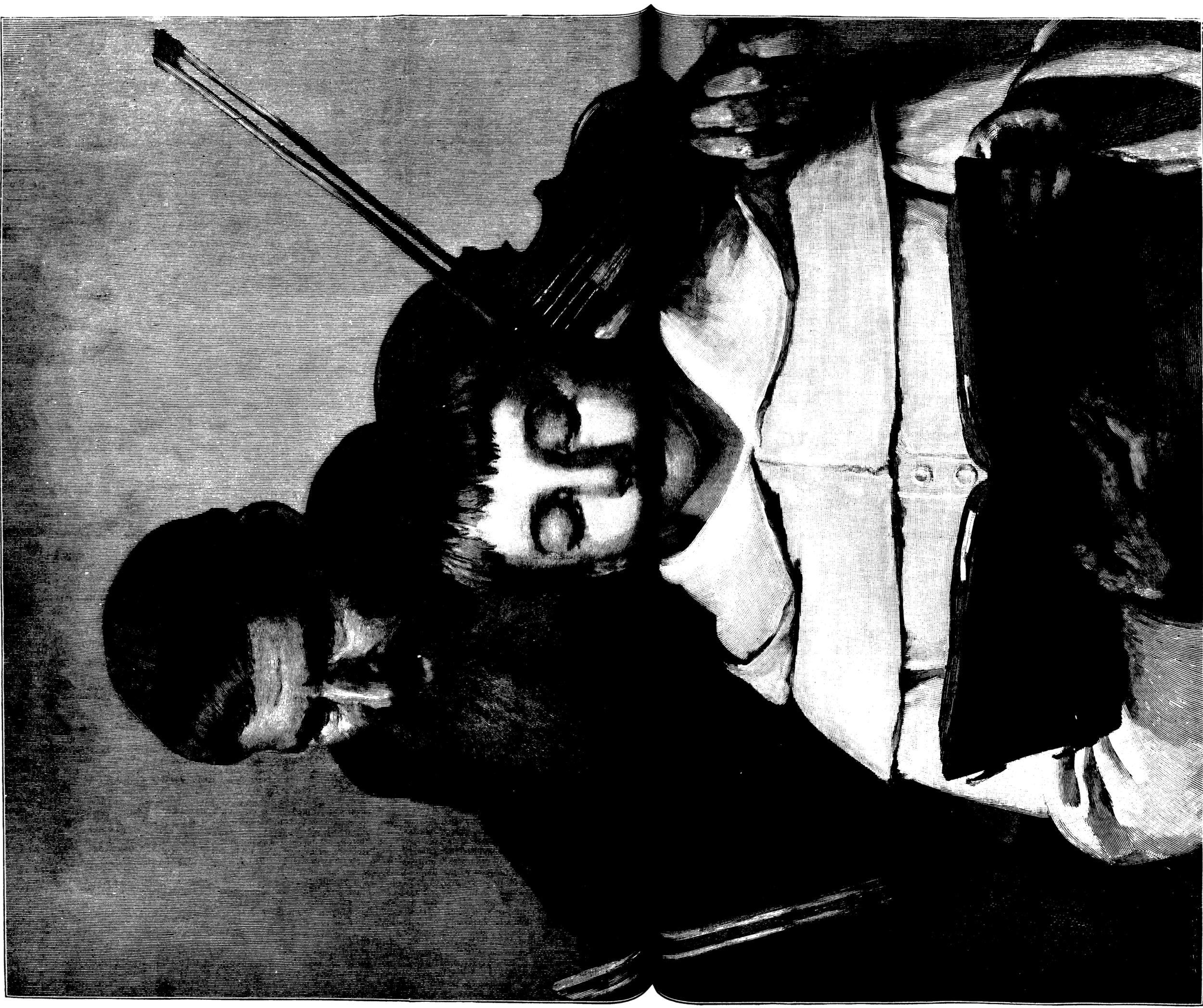
Parmi les prisonniers se trouvent des individus que l'on soupçonne être les auteurs des explosions qui se sont produites dans un restaurant, dimanche dernier, au moyen de bombes placées sous les tables.

La plus grande panique règne parmi la population, et la situation devient de plus en plus critique.

La populace a menacé d'attaquer les banques et les édifices publics. On a pris des mesures de précaution.

La police a découvert une fabrique de dynamite dans les faubourgs.

Paris 30.—On a affiché sur les murs, dans le quartier Saint-Sulpice, des proclamations incitant la populace à commettre des actes de violence contre la bourgeoisie qui pousse le peuple à l'esclavage. Les proclamations portent comme signature une figure représentant un poignard sorti du fourreau. Les documents se terminent par le cri de : “ Mort aux exploités. Vive la révolution sociale. ” La police a enlevé les proclamations.



MOINE ET NOVICE DILETTANTI

TABEAU DE M. ALEXANDRE ROBERT

PENDANT LA NUIT

Bruit de ferrailles,
Sous du beffroi....
Jusqu'aux entrailles
Je sens le froid.

Ombres errantes
Qui (sombre horreur)
Semblez fuyantes,
Ah ! j'ai bien peur.

Je vois la flamme,
Bien sûr j'entends
Des corps sans âme
Grincer les dents.

Une ombre blanche,
Spectre ou débris,
Vers moi se penche
Près des lambris.

Des grelots sonnent....
Quel bacchanal !
Mes os frissonnent,
C'est infernal !

Par une griffe,
Je suis meurtri ;
Je me rebiffe,
Poussant un cri.

Je me soulève,
Tout oppressé ;
C'était un rêve....
Il est passé.

Voyons, Morphée,
Fais-moi rêver
De quelque fée,
Jusqu'au lever.

Fais que la gentille,
Aux blonds cheveux ;
Que l'amour brille
En ses yeux bleus.

Fais la belle,
Demain, ici,
Pour moi, pour elle,
Dise.... Merci.

CH. PÉROFF-DEHLANDER.

LES
GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX.

DEUXIÈME PARTIE

IX

(Suite.)

Sans saluer, se sentant en face d'un malheur immense, il marcha droit au lit du baron, dont les yeux se fermèrent à son approche.

D'une main pleine de dextérité et de douceur, il palpa un à un les membres du blessé, dont les gémissements sourds trahissaient seuls l'effroyable torture.

Son visage, à lui, sur lequel Thérèse cherchait à lire, n'exprimait qu'une attention et une impassibilité professionnelles.

Quand il toucha la poitrine, tous les muscles de la face du blessé se contractèrent en une torsion violente, et un cri douloureux lui échappa.

Le docteur se releva : sa conviction était faite.

— Docteur ! appela d'une voix éperdue mademoiselle Pellegrin ; à mon tour, venez !... venez !...

— Je reviens, madame, dit le docteur en passant devant Thérèse.

Et il suivit Lise.

La jeune femme resta devant le lit, toute palpitante, s'étonnant que le médecin n'eût pas dit ce qu'elle avait crié tout à l'heure : « Il vivra ! »

Un bruit sourd l'arracha à cette angoisse ; c'était celui d'un corps roulant sur le parquet.

Elle courut, inquiète. Lise, foudroyée, gisait sans connaissance aux pieds de son père mort !

Le docteur avait touché ce cœur immobile, vainement cherché ce pouls éteint, et, voyant le front bleui près de la tempe gauche, il avait dit tristement :

— Ma pauvre enfant, éloignez-vous. Il sera bien difficile, bien long surtout, de rappeler votre père à la vie.

Lise comprit et tomba sans jeter un cri.

Thérèse la releva, et, se faisant aider de Mariette, elle la descendit aux bras du fermier qui l'emporta vers la ferme.

Pendant les quelques minutes que la jeune femme consacra à ce soin amical, le docteur était rentré dans la chambre du baron.

— Docteur, appela celui-ci d'une voix faible, trompez-la, elle ; mais ne me trompez pas, moi.

— Mon cher monsieur.... soyez d'abord très calme, commença M. Gaillard.

— La vérité ? docteur, la vérité ?

— L'accident est grave, mais nous allons employer....

— Vite.... le temps peut me manquer : la vérité ?

Devant cette insistance, le docteur se troubla. Ce qu'il avait à dire ne pouvait décidément être articulé de sang-froid.

Cette hésitation parut d'une clarté lugubre au blessé.

— Bien ! dit-il. Entre hommes on se comprend vite. J'ai la poitrine brisée.

— La poitrine et l'épaule, oui, murmura le docteur.

Et il ne disait pas tout. Dans l'écrasement horrible qu'il avait subi, les membres du malheureux s'étaient rompus comme du verre.

— Ai-je un jour à vivre ?

Cette fois, le docteur, subjugué par cette énergie morale, ne se jeta plus dans les faux-fuyants.

— Quelques heures, dit-il.

— Chut ! fit le mourant, la voilà.

Thérèse rentrait en grande hâte et regarda, toute surprise de ne pas voir le docteur en train de panser son malade.

Hélas ! c'était le torturer inutilement. Son œil triste semblait le dire au blessé.

— Des bandes, des compresses, madame, demanda-t-il cependant, pour ménager l'illusion de la jeune femme.

Et tandis qu'elle s'empressait, le malheureux murmura :

— Envoyez-moi un prêtre.

Le docteur fit un pansement sommaire, banda l'épaule et sortit pour chercher un calmant. Il allait aussi remplir sa funèbre mission.

Quand il fut seul avec Thérèse, qui épongeait le front mouillé d'une sueur d'agonie, M. de Thièblemont fit un grand effort pour se soulever. Ses membres brisés ne remuèrent pas, et la douleur fut atroce.

— C'est fini.... dit-il, entre deux flots de sang. Je ne puis même plus vous bénir, Thérèse.... autrement qu'avec mon cœur !

— Ne parlez pas, fit-elle tendrement, en lui mettant un doigt sur les lèvres.

— Je vous bénis, reprit-il en repoussant sa main par un faible baiser, parce que vous êtes une loyale créature.... dont je vénère les jeunes vertus !

— Moi ! exclama-t-elle.

— Vous, pauvre enfant, qui m'avez donné votre jeunesse....

— Et toute ma vie ! dit-elle en cachant dans l'oreiller son visage empourpré.

— Non. Dieu n'exige pas un tel sacrifice, Thérèse ; et vous, qui aurez la générosité de ne pas l'en louer, apprenez-moi à me soumettre.

— Mon ami !... je vous conjure de ne pas parler ainsi.

— Pardonnez-moi, mon enfant chérie, d'avoir enchaîné votre printemps à ma vieillesse. Est-ce pour me punir.... que me voici.... ?

Il s'arrêta, si oppressé que les mots venaient expirer en souffles sur ses lèvres sanglantes.

— Taisez-vous par pitié pour vous.... par pitié pour moi ! supplia-t-elle.

— Je ne veux pas mourir sans vous dire que je vous ai devinée, admirée.... et plainte.

— Monsieur !... monsieur !... fit la malheureuse femme en se relevant tout en larmes, que vous ai-je fait ?

— Ah ! ne rougissez pas, enfant chérie.... c'est à moi de rougir. Autant j'ai été faible, illogique, personnel, autant vous êtes forte, vaillante, désintéressée. Vos vingt ans ont appris la vertu à ma vieillesse sceptique.

— Vous vous calomniez.

— Non, Thérèse. Dans une vie de plaisirs faciles, il n'y a guère de place pour la Foi, ni de temps pour l'Espérance. Vous m'avez fait espérer une éternité de justice ; vous m'avez fait croire à l'honnêteté de la femme ; vous allez me faire mourir en chrétien.

— Mourir !... Mais le docteur....

— Tenez, voici le collègue que le docteur juge bon de s'adjoindre.

Thérèse tourna des yeux effarés vers la porte où se tenait le curé d'Iseron, et, derrière lui, le docteur Gaillard.

La vue du prêtre amené par le médecin dissipa brusquement sa dernière illusion.

— Ah ! dit-elle, c'est donc vrai ?

— Venez, monsieur l'abbé ; je vous attendais, prononça distinctement le mourant.

Le docteur prit le bras de Thérèse.

— Où me conduisez-vous ? demanda-t-elle.

— Veiller un mort, dit le médecin avec une apparente brusquerie.

C'est qu'il avait bien senti qu'un devoir cruel pourrait seul l'arracher de la chambre funèbre.

Docile, elle vint s'agenouiller auprès du lit où dormait enfin d'un repos infini le voyageur sans trêve, le misanthrope, le savant, le pauvre père.

Et sans qu'elle en eût bien conscience, elle entremêla les prières pour le mort d'ardentes supplications pour celui qui allait mourir.

Elle avait perdu, d'ailleurs, le sentiment du temps écoulé.

Une main qui la toucha respectueusement à l'épaule la tira de sa douloureuse extase.

C'était le curé d'Iseron.

— Il veut vous voir encore, madame, dit-il en s'inclinant plus bas devant le malheur que devant la femme.

Elle se leva et le suivit.

Le baron l'attira tout près, tout près de ses lèvres.

— Soyez heureuse.... vous en avez le droit maintenant ! souffla-t-il.

Elle glissa sur ses genoux.

Les yeux du blessé se fixèrent sur elle avec une expression de tendresse étrange. La mort épurait les dernières révoltes.

— Tout est bien ainsi !... Tout est bien ainsi ! murmura-t-il, et il expira.

A ce moment, une femme qui accourait essouffée, haletante, entra dans la chambre mortuaire. Elle entourait Thérèse de ses bras et l'entraîna au dehors.

C'était Sidonie, qui venait d'apprendre, par un messager de la ferme, le drame des ruines de Molevent.

X

Le cimetière d'Iseron, village des bords de l'Isère, d'où dépendait le petit château, garde dans un coin vert, à l'ombre de frênes pleureurs dont les feuilles tombent comme des larmes, deux tombes identiques d'un caractère simple et grave.

Sur les plaques de marbre noir sont couchées côte à côte les deux victimes d'une catastrophe dont le souvenir restera longtemps vivant dans ce paisible pays.

Au chevet, veille une haute croix qui semble porter vers le ciel les espérances nées à son ombre.

Sur le marbre, on lit : « Théodore-Jacques Amaury, baron de Thièblemont. »

Et tout à côté, sur la tombe jumelle : « François Pellegrin. »

Rien de plus.

Les gens du pays disent simplement : « Les pauvres morts des ruines ! »

Quelques jours après la catastrophe, Thérèse sortit pour la première fois de Nagel, où Sidonie l'avait recueillie avec Lise.

Un architecte de Saint-Marcelin l'accompagnait. Mandé par elle, il venait s'assurer de la solidité des débris féodaux, dont l'effondrement avait révolutionné toute la contrée et causé de tels malheurs.

Tandis qu'il prenait des mesures pour la démolition de quelques portions dangereuses, la jeune femme promenait autour d'elle des yeux mélancoliques.

Le paysage s'était étrangement assombri depuis le jour où elle le contempla pour la première fois. L'hiver approchait, les dernières feuilles jaunies s'amoncelaient dans les ravins, et les déclivités brunes prenaient des teintes bizarres sous la dernière caresse du soleil voilé.

— Lise, dit-elle tout à coup, vous allez me quitter, ma chère petite.

Mademoiselle Pellegrin, qui se tenait silencieuse à ses côtés, tressauta et devint rouge.

— Vous quitter ?... Où m'envoyez-vous donc, chère belle amie ?

— A Paris, mon enfant.

— A Paris.... Ah ! qui vous a donné cette pensée ?

Il n'y avait pas à se méprendre à son accent. La perspective de Paris souriait à cette jeune imagination.

Thérèse envia presque cette heureuse faculté, et ce fut du ton le plus affectueux indulgent qu'elle répondit :

— Madame de Pernissan et moi, Lise, nous croyons le moment venu de remplir les dernières volontés de votre père.... Je crois comprendre qu'elles coïncident avec vos goûts.

— Mon pauvre père !... il a donc laissé des volontés écrites ?

— Pas précisément. Mais vous savez que nous avons dû examiner ses papiers pour y découvrir ce qui pouvait vous concerner. Hélas ! pauvre petite, tout a été si soudain, si horrible dans notre double malheur.... Nous n'avons pu respecter le mystère dont votre père aimait à s'entourer, et même nous avons essayé, dans votre intérêt, à le pénétrer. Impossible !

Peu de papiers. Des notes de voyages, des observations scientifiques. Au milieu de ces objets sans importance pour nos recherches, deux adresses nous ont frappées : celle de MM. Villard et Moquer, banquiers, boulevard Haussmann, et celle de madame Pellegrin, 90, rue d'Hauteville.

— Madame Pellegrin !... ma mère !... exclama Lise.

— Êtes-vous certaine que ce soit votre mère ?

— J'ai lieu de le croire. Mon malheureux père, qui n'en parlait jamais, ne m'a jamais non plus laissé entendre qu'elle n'existât plus. Il ne l'aimait pas.... il avait des motifs....

— Si votre mère est vivante, la loi vous donne à elle, à moins d'empêchements majeurs que nous ne pouvons préjuger. Dans l'ignorance absolue où nous sommes des raisons qui séparent vos parents, nous devons, ma chère enfant, vous conduire d'abord à madame Pellegrin.

— Soit, chère madame.... ma mère ne peut me repousser.

— Madame de Pernissan vous remettra dans ses bras.

— Quoi ! ce ne sera point vous ?

— Je ne puis aller à Paris.

— Et pourquoi ?... qui pourrait vous retenir dans cette solitude ?

Une rapide rougeur colora le front de la jeune femme. Pouvait-elle dire quel adorable sentiment de délicatesse la retenait, veuve et libre, dans la retraite ?

— Non, non, fit-elle en secouant sa blonde tête qu'un fichu de crêpe voilait à demi ; je ne puis pas encore aller à Paris. Vous irez, mignonne, et plus tard, je vous y rejoindrai.

Vaguement, Lise songea au mystérieux visiteur venu et reparti sans approcher de Thérèse.

— C'est étrange ! pensa-t-elle ; je ne comprends pas du tout cette façon de s'aimer.

Il se fit un peu de bruit près des deux femmes. C'était Charles Aurèle qui se faisait apporter sur le théâtre de l'événement.

A vrai dire, bien que madame de Thièblemont n'eût quitté Nagel que depuis une heure à peine, il ne pouvait y supporter davantage l'ennui qu'elle y avait laissé.

Sa présence avait un charme indicible pour l'infortuné qui sentait, avec un terreur mêlée d'une joie folle, que ses tendresses filiales ne suffisaient déjà plus à combler l'immensité de ses aspirations.

Certes, le retour inespéré de sa mère avait été pour son cœur malade un bonheur foudroyant. Il ne croyait rien pouvoir désirer au delà.

Et voilà que, sans l'avoir voulu, sans l'avoir cherché, tout ce que cette nature dévoyée, souffreteuse et tendre contenait de sentiments étouffés, s'éveillait et criait d'amour.

L'amour ! Le malheureux être savait bien que cette chose sainte et bénie n'était point faite pour sa misère.

Il s'y abandonnait, pourtant, avec l'espérance inavouée d'en vivre idéalement quelques jours et d'en mourir ensuite.

La vie était-elle digne d'un regret ?

Tout en blâmant la subite fantaisie de son fils, qui voulait venir aux ruines, madame de Pernissan l'y avait suivi.

Elle lui payait, du reste, en soins passionnés le cruel abandon de sa jeunesse. Dans cette nature ardente, dont l'équilibre était rompu, tout procédait ainsi par contrastes et prime-sauts.

Sidonie projetait alors d'aller instruire M. de Pernissan de sa résolution nouvelle et de revenir ensuite se consacrer à jamais à des devoirs si longtemps oubliés.

En les voyant aborder les ruines, Thérèse leur montra d'un geste triste le lamentable spectacle qu'elles offraient.

Pierres arrachées, lierres impuissants à les retenir, trous béants, enchevêtrements de matériaux effondrés, tout parlait aux yeux et au cœur du malheur accompli.

— Je vais faire abattre ce danger imminent, cet ennemi qui menace de nous ensevelir à la prochaine tempête, dit-elle ; quand vous nous reviendrez, Sidonie, vous ne trouverez plus que des murailles capables de résister aux terribles vents de la montagne.

— Quand partirez-vous, madame ? interrogea Lise avec la curiosité impatiente d'une enfant ; ou plutôt, quand partirons-nous ?

— Je sens que je dois vous emmener, mademoiselle, au plus vite ; madame de Thièblemont vous confie à moi.... mais je retarde toujours. C'est une faiblesse. Nous partirons dans deux jours au plus tard.... je vous l'affirme....

.... Charles ne sait pas combien ce départ me coûte !

Charles tourna vers Thérèse ses yeux expressifs où s'allumèrent de vifs rayons.

(A suivre)

NOS GRAVURES

Jules Noriac, mort à Paris le 1^{er} Octobre

Sa fin, hélas ! n'était que trop prévue. Sur son lit de douleur, il suppliait la mort de hâter le pas, et, en voyant les souffrances qui déchiquetaient son corps, on se demandait, quelque affection qu'on lui portât, si l'on ne devait pas joindre ses prières à la sienne.

Il est parti pour un monde qui n'aura pas de peine à être meilleur pour lui, tant il a souffert ! Il y rencontrera sans doute un martyr comme lui, Xavier Aubryet.

Tous deux furent mes amis, mes collaborateurs : Aubryet au *Moniteur*, Noriac au *Monde Illustré*.

C'est par Bourdilliat, mort il y a quelques jours à peine, que je connus Noriac mort aujourd'hui. C'est une reconnaissance de plus que je dois au premier. Au second aussi je dois une gratitude pour les joies saines que la bonté de son esprit a fait éprouver à tous nos lecteurs. De longues promenades au bord de la mer, pendant les vacances, en dehors des agitations de Paris, en face de l'immensité qui remet à leur place les bourdonnements de la grande ville, des causeries interminables sur tout et sur rien, des échanges de rêveries volées aussitôt que nées, avaient créé entre nous une intimité qui faisait que nos mains se pressaient chaque fois que nous nous rencontrions. Notre cœur était au bout de nos doigts.

Tous les journaux vont fourmiller d'anecdotes qui raconteront son esprit. Il n'y a pour cela qu'à feuilleter ses œuvres, page à page. C'est la bonté de son esprit qui m'attirait le plus. C'est à cette rare union du cœur et de l'intelligence que je veux rendre hommage en lui. Trop souvent, chez l'écrivain, l'esprit tue le cœur, semblable à ces ornements dont la profusion décorative finit par détruire la ligne architecturale. Chez Noriac, de même que son fin sourire ne déformait pas les lignes énergiques de sa belle tête, la lumière du cœur transparaissait toujours dans les éclairs de l'esprit. Sa plume égratignait sans blesser. Il y avait de ce côté, entre lui et Cham, une ressemblance frappante. Comme Alphonse Karr du crayon, il avait aussi le don de la clarté. Sa pensée se traduisait vive et limpide, accessible à tous, formulée d'un seul trait. Il y avait en lui du vrai Gaulois, dont physiquement il avait le type accentué.

C'est plus qu'un collaborateur que je perds. Dès le début de sa longue agonie, il m'avait envoyé sa démission. L'accepter eût été une cruauté. M. Pierre Véron le remplaçait sans qu'un nouveau eût pris sa place. Ainsi, il était en congé, et n'avait pas pris sa retraite. C'était lui laisser un espoir, que, hélas ! je n'avais plus moi-même.

Je suis sûr de toucher au point le plus sensible de son âme envolée, en rendant hommage ici aux soins pieux qui l'entourèrent et adoucèrent autant qu'il était possible ses derniers jours, si c'est encore vivre que de souffrir autant.

Sa femme s'était faite pour lui sœur de charité, et sa fille fut l'ange qui eut le dernier sourire de ses yeux. Devant elle, la douleur semblait reculer, mais la mort inexorable suivait sa lente et cruelle messagère. Ceux qu'elle prend d'un seul coup sont ses privilégiés. La paix céleste appartient à tous.—PAUL DALLOZ.

Les Vendéens chez M. le comte de Chambord

On a beaucoup parlé du voyage à Froshdorff d'une députation vendéenne chargée d'aller remettre à M. le comte de Chambord l'adresse rédigée et signée au banquet de Challans.

Notre gravure représente la réception des délégués maraichins par M. le comte de Chambord.

Quelques détails à ce sujet :

Mardi, 19 septembre, dans l'après-midi, la députation, ayant à sa tête l'hon. M. de Baudry d'Asson, député de la Vendée, arriva au château de Froshdorff dans quatre voitures de la maison de M. le comte de Chambord, qui étaient allées la chercher à la gare de Neustadt.

Après les préliminaires d'usage, M. de Baudry d'Asson fut introduit dans le cabinet particulier du roi et présenté par M. le comte de Blacas. Une demi-heure après, la députation toute entière entra dans le salon de réception, où le député de la Vendée était allé la rejoindre. M. Pajot, le fidèle maréchin, portait déployée la bannière de soie blanche sur laquelle les dames vendéennes ont brodé l'écusson aux armes de France avec cette inscription en lettres d'or :

« LA VENDÉE AU ROI ! »

La porte s'ouvre : elle donne passage au comte de Blacas, qui s'efface aussitôt, et dit d'une voix ferme :

« Le Roi ! »

Tête nue, le visage bienveillant, M. le comte de Chambord s'avance vivement vers ses hôtes ; il prend la main de M. Pajot et dit :

« Ah ! mes amis, mes braves Vendéens, combien je suis heureux de vous voir ! Vous m'avez donné déjà bien des consolations à travers les tristesses des jours que nous traversons ; merci de votre fidélité, merci de

vos dévouement et de votre affection ! Vous n'avez pas eu la patience d'attendre mon retour en France pour saluer le roi ; je vous en exprime ici ma vive gratitude. »

M. le comte de Chambord ajoute à cet exorde quelques paroles cordiales de bienvenue et d'espérance. Les Vendéens répondent par le cri de : Vive le Roi.

Puis la députation remet au Roi l'adresse qu'elle avait, le 19 août, soumise aux convives du banquet de Challans. M. le comte de Chambord s'en montre fort touché et charge les députés de remercier, en son nom, tous ceux qui avaient, de leurs deniers, de leur travail et de leur présence, coopéré à cette manifestation.

Il reçoit ensuite, des mains de M. Pajot, la bannière vendéenne et la remet à M. le comte de Blacas, pour qu'elle soit placée dans la chapelle du château de Froshdorff.

Le soir, tous les membres de la députation dînèrent à la table de M. le comte de Chambord.

La fidélité est toujours un spectacle beau et moral. C'est à ce titre que nous avons reproduit cette scène.

Moine et novice dilettanti

Ce tableau de M. Alexandre Robert a été un des succès de l'Exposition des Beaux-Arts de Bruxelles.

Le moine à longue barbe jette sur la partition le regard souriant du musicien expert, savant, amateur et joue du violon en artiste, tandis que, plus naïf, le petit novice chante avec une foi profonde quelque vieux morceau de Porporato, quelqu'un de ces admirables chants d'église qui, lorsqu'on les entend sous les nefs de pierre donnent la sensation du lointain gémissant des générations disparues, et semblent venir du fond des siècles.

Rien n'est mieux et plus fidèlement rendu que l'attention érudite du moine si ce n'est l'attention pleine de foi de l'enfant. Il est tout à son plein-chant, à ces notes noires jetées sur le papier comme un poétique grimoire. Il chante. Le cantique sort, pur et plaintif de ses lèvres d'enfant. Ses paupières ne se lèvent point. Son œil ne perd pas une des notes de la partition, et le maître, lentement, accompagne sur son violon le chant du novice.

Ainsi, le cantique monte dans la cellule froide, aux murs gris. L'unique pensée de la foi suffit à cet enfant qui sera un moine, à ce moine qui a été novice, et qui, pour toute joie, tout plaisir, tout éclair de vie, a eu, avec la prière, la musique qui chantent ses rêves, sa consolation et ses souvenirs. Et ce passé se mêle à cet avenir, la musique du moine au chant du novice, pour célébrer la paix du cloître, la béatitude des solitaires. *O solitude ! ô seul bonheur !* a dit un autre moine, qui fut un saint.

Vue sur le village de Mattawan

Mattawan, que les Anglais ont défiguré en Mattawa (1), est un mot algonquin qui signifie « rencontre des eaux. » Il y a dix ans à peine, Mattawan n'était qu'un poste de traite pour les sauvages. En 1880, on n'y voyait guère de maisons un peu considérables que l'établissement des RR. PP. Oblats, qui servait en même temps de chapelle, de couvent et d'hôpital, les magasins de MM. Timmins & Gorman et un hôtel pour les voyageurs. Mais aujourd'hui, le chemin du Pacifique a opéré une véritable métamorphose ; Mattawan est devenue une ville qui se pose déjà en rivale de Pembroke. Nul doute que la position géographique de cette nouvelle cité n'en fasse bientôt l'une des plus commerçantes du Canada. Toutes les branches d'industrie s'y implantent. De jour en jour, on agrandit les anciennes boutiques, on en bâtit de nouvelles, et on y trouve une foule de produits à meilleur marché qu'à Ottawa et Montréal. Sous le rapport religieux, Mattawan n'a rien non plus à envier aux autres villes. Outre la mission très active des RR. PP. Oblats, on y compte déjà quatre ministres protestants, et quelquefois cinq. L'un est de la haute église, l'autre de la moyenne, le troisième ne veut pas se dire de la basse, et le dernier ne veut pas en céder aux trois autres. Espérons que tout s'arrangera pour le mieux. Pour en revenir à notre croquis, on se tromperait bien de le prendre pour la pompeuse ville de Mattawan, ce n'est plutôt qu'une fantaisie d'artiste, qui n'a choisi pour sujet qu'un petit coin de la scène où il voulait faire entrer le fond des montagnes qui encaissent au loin la rivière Ottawa. De sorte que le quartier principal n'apparaît pas ici dans sa majesté. Le feu, à cette époque, c'est-à-dire le 15 mai, faisait de grands ravages dans les bois environnants, ce qui donne au lointain son apparence enfumée.—C.-A.-M. P.

(1) « Mattawa » n'est pas le seul nom qu'aient défiguré nos amis les Saxons. Il est regrettable de voir les noms de nos antiques gloires françaises aussi outrageusement dénaturés. Par exemple, il est plus que probable que le lac Talon doit un titre au fameux intendant dont parle notre histoire. Eh ! bien, messieurs les Anglais ont jugé à propos de baptiser le bureau de poste de cette place du nom insignifiant de « Lake Tallon » (sic), c'est ainsi que portent les étampes. Si l'on continue de ce train, nous aurons bien vite James Carter pour auteur de la découverte de notre pays.

Tête des Rapides du Long-Sault

Le rapide de six milles, appelé le Long-Sault, est le premier que l'on descend sur la rivière Ottawa en quittant le lac Témiskaming. La gravure fait voir la tête de ce rapide. Une île toute boisée de pins et de hauts sapins divise la rivière en deux branches. Celle de gauche est à sec pendant l'été ; mais l'autre est assez profonde. Ce qui n'empêche pas une multitude de roches de montrer leur dos à la surface et de tourmenter l'eau dans toutes les directions.

C'est dans ce dernier chenal que le petit steamboat, le *Mattawan*, eut à combattre ses derniers combats ; d'oh, comme nous l'avons raconté, il sortit triomphant le 24 mai, fête de notre Gracieuse Souveraine. Ici, le steamboat est représenté contournant l'île, et les barges environnantes préparant les cables pour l'ascension.

Sur la rive opposée, on peut apercevoir l'écluse du Gordon-Creek, construite à grand frais, et dégueulant l'onde écumante qui se mêle aux flots frémissants du rapide.

Dans le lointain, on découvre les premières montagnes du lac Témiskaming. Sur l'avant plan, quelques gros arbres se dressent comme les témoins d'une végétation qui a succombé sous les coups de la hache. Il ne faut pas se scandaliser de les voir nus, car ce printemps les feuilles sont en retard.—C.-A.-M. P.

LE CATHOLICISME EN ANGLETERRE

Nous lisons dans la correspondance londonienne de l'*Union*, de Paris, en date du 12 octobre :

« Le catholicisme continue à faire des progrès en Angleterre. Il y a quelques jours, je vous annonçais que le premier évêque du diocèse catholique de Portsmouth venait d'être sacré ; aujourd'hui, je suis heureux de vous faire part de l'ouverture de la cathédrale du nouveau siège, qui a eu lieu la semaine dernière. Les évêques de Southwark, de Newport et de Portsmouth, entourés d'un nombreux clergé, ont présidé à cette magnifique solennité. Une foule de personnes appartenant à la plus haute société du comté, et même un certain nombre de protestants, entre autres la princesse de Saxe-Weimar, femme du général commandant le district, étaient présents. Mais le trait caractéristique de la cérémonie, c'est qu'à la procession, le dais était porté par quatre officiers catholiques, deux appartenant à l'armée et deux à la marine en uniforme. »

LA GARE DU PACIFIQUE

Le comité du Conseil de Ville de Montréal et la compagnie du Pacifique en sont arrivés à une entente au sujet de l'emplacement de la gare. Nous sommes heureux de dire que le plan adopté rencontre l'approbation générale. La voie ferrée ne traversera pas la rue Notre-Dame, et les deux gares, celle des voyageurs et celle des marchandises, seront placées au sud de cette rue et à l'est de la rue Bonsecours, la Corporation permettant à la compagnie d'exproprier toutes les propriétés qui se trouvent sur le côté sud de la rue Sainte-Marie à partir de la rue Bonsecours jusqu'à la rue Brock, continuation de la rue Panet.

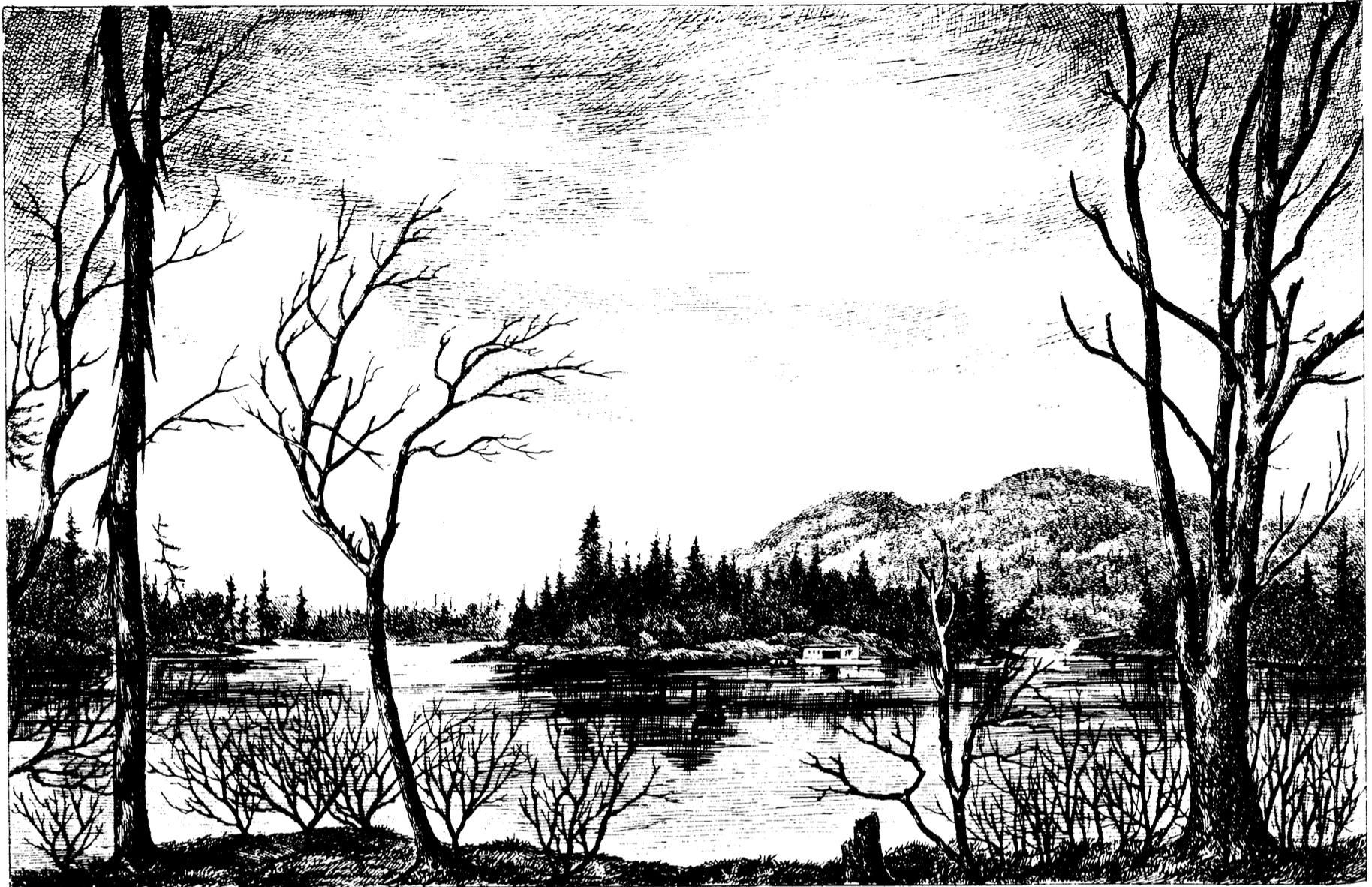
De cette manière, les rues Notre-Dame et Saint-Denis ne seront pas entamées et l'on évitera tous les inconvénients qui auraient résulté de l'adoption de l'un ou de l'autre des deux plans que la compagnie avait d'abord proposés. La gare des voyageurs sera placée au coin des rues Bonsecours et Notre-Dame et ces deux rues, ainsi que la rue des Commissaires, seront élargies aux abords de la gare.

La Corporation se charge de payer la différence entre le montant auquel les propriétés devant être appropriées ont été évaluées pour les fins municipales et le montant de l'évaluation qui sera fixé par les commissaires chargés de l'expropriation. La valeur de ces propriétés, y compris l'église Bonsecours, est de \$518,000 d'après le rôle d'évaluation en vigueur, montant que la compagnie sera appelée à payer en vertu du nouvel arrangement. On calcule que la Corporation devra payer environ \$100,000 pour désintéresser les propriétaires.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de lady Langevin, épouse de l'hon. M. Hector Langevin, arrivée dimanche, à Québec. Lady Langevin était malade depuis plusieurs jours, et on s'attendait à sa mort prochaine.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à onze heures.

—J'écris ceci, dit M. Nelson, de Rew, de Napierville, P.Q., pour certifier que j'ai souffert pendant six ans du rhumatisme accompagné des douleurs les plus atroces. L'Huile de St. Jacob m'a complètement guéri. Je crois qu'il n'est que juste que je fasse connaître par mon témoignage ce grand remède allemand. Quand je pense que j'ai souffert pendant six ans et payé des sommes énormes aux médecins sans être soulagé ! Je ne puis que bénir la providence de nous avoir envoyé un remède si efficace à la portée de toutes les bourses.



TÊTE DES RAPIDES DU LONG SAULT—PRISE DU PORTAGE DE L'ISLET (RIVIÈRE OTTAWA)



VUE SUR LE VILLAGE DE MATTAWAN—PRISE DE LA COLLINE DE PISSEMONT

DE TOUT UN PEU

Le colonel Percy se plaignait à son ami M. Ginnis, de ce que sa belle-mère lui faisait de trop fréquentes visites, au moins quatre ou cinq par an.

—Ma belle-mère n'est venue qu'une fois, observa M. Ginnis, et je suis marié depuis cinq ans.

—Tu as rudement de la chance. Et quand doit-elle revenir ?

—De la chance ? je ne crois pas en avoir autant que cela. Elle est venue le jour même de notre mariage, et sa visite dure encore ; je ne puis pas dire quand elle reviendra ; mais je voudrais savoir où tu trouves que j'ai de la chance.

Cent huit personnes ont été lynchées, l'année dernière, dans l'état d'Arkansas ; c'est lui qui a la corde, sans calembourg ; le Texas est furieux, et promet de reprendre le premier rang cette année.

Rien comme de bien entendre les affaires. On lit ce qui suit dans un journal américain :

« La société entre moi et Skinner est dissoute. Ceux qui doivent à la société paieront à moi ; les créanciers de la société s'adresseront à Skinner.

Le premier journal d'Amérique a été imprimé à Boston, en 1690. Il a été supprimé par le gouvernement et il n'en reste maintenant qu'une seule copie, déposée dans un ministère à Londres. Le *Boston News Letter*, regardé comme la plus ancienne publication périodique régulière, a vu le jour en 1704.

Un Américain se prend de discussion avec un Mexicain, et dans le cours de la conversation, le Mexicain est tué. Le coroner est mandé de suite, et un jury est formé. Pour être certain d'un bon verdict, suivant les faits, le meurtrier est nommé président du jury. Voici le texte du verdict :

Nous, les jurés choisis pour décider de l'affaire ci-haut mentionnée, déclarons que le défunt, lorsqu'il vivait, s'appelait José Moreno ; qu'un vif zéphir de l'Arizona soufflait à travers les plaines mardi, et que le vent s'étant concentré sur un seul point, a fait un trou à travers le dit Moreno, qui en est mort.

Deux braves fermiers de l'Ouest, s'en vont au bureau d'un avocat pour lui confier une cause contre un voisin. L'un d'eux commence à raconter l'histoire, mais il est tout aussitôt arrêté par son compagnon :

—Non, non, pas de mensonges ; c'est l'affaire de l'avocat. Si tes inventions se mêlent avec les siennes, il y aura de la confusion.

Dans le comté de Down, un paysan trouva un matin son vieux cheval mort ; il s'empressa d'enlever la peau et la porter chez le tanneur.

—Je ne peux pas donner grand chose pour cette peau, dit celui-ci, elle est trop petite.

—C'est curieux, répondit le paysan, mon vieux cheval l'a portée pendant vingt ans, et il ne s'est jamais plaint qu'elle était trop petite.

Berlin importe 5,000,000 de verres à bière par année ; ils sont en grande partie de provenance américaine.

En Angleterre, une femme est allée demander protection à la cour contre son mari qui venait de s'enfuir avec sa belle-mère. Un fait de cette nature s'était présenté à Chicago, mais il paraît que ça prenait quarante hommes pour le croire.

Si la récolte des vins continue à diminuer en France, il n'en est pas de même en Italie. En Toscane, particulièrement, les propriétaires les vendent pour tout ce qu'on leur offre, faute de tonneaux pour les conserver. Heureux pays ! Dire qu'ici, la futaille est si abondante et le vin si rare.

La plus grande bibliothèque du monde est la bibliothèque nationale de Paris, fondée par le roi Louis XIV. Elle contient 1,400,000 volumes, 375,000 manuscrits, 300,000 atlas et cartes, 150,000 pièces de monnaie et médailles, 1,300,000 gravures et 100,000 portraits. La bâtisse où sont renfermés tous ces trésors a 510 pieds de longueur et 130 de profondeur.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

NOUVELLES DIVERSES

—La fabrique de sucre de betteraves de Coaticook a commencé ses opérations de l'année.

—Depuis 15 jours la ville de Winnipeg est éclairée par la lumière électrique et possède un chemin de fer urbain.

—A Québec on va, dit-on, former un syndicat pour l'achat de Pile d'Anticosti, où on y établirait des immigrants scandinaves.

—Le chiffre total des collectes faites depuis 1880 dans le diocèse de Montréal par Mgr Bourget, pour l'œuvre de l'évêché, s'élève à plus de \$80,000.

—On nous apprend que l'élection de M. Beauchamp, dans le comté des Deux-Montagnes, va être l'objet d'une contestation.

—Les mécaniciens employés sur le chemin Intercolonial, et qui avaient été démis à cause de leur affiliation avec la Confraternité des mécaniciens, ont été réinstallés dans leur position.

—A la Chambre des Communes, à Londres, on s'attend à une terrible discussion sur l'emprisonnement de Dwyer Gray, à Dublin, pour mépris de cour.

—Pierre Fauteux, l'un des estimateurs à la douane de Montréal, a été renvoyé du service, pour s'être approprié une paire de chaussures, à même un lot qui était entré à la douane.

—Un correspondant télégraphique de Rome qu'il sait de source certaine que l'archevêque Croke sera mandé à Rome dans le cours de l'hiver pour s'entendre avec le pape au sujet de l'Irlande.

—On dit que le Canada Atlantique va faire des efforts, avant l'ouverture du parlement, pour faire circuler un train qui fera le trajet entre Ottawa et Montréal en deux heures et demie.

—On s'occupe toujours de l'électricité. Le dernier succès a été le lancement, à Londres, d'un vaisseau qui marche par l'électricité, système Faussé. On suggère maintenant de recharger les accumulateurs par le seul mouvement du navire. Ce serait ni plus ni moins que le mouvement perpétuel.

—Adelina Patti a inséré une singulière clause dans son testament. La diva désire qu'on établisse au-dessus de son tombeau une volière pleine de rossignols. C'est une façon délicate de perpétuer le souvenir de son talent. Toutes les divas devraient adopter ce système d'allusions posthumes.

—On a reçu la nouvelle de la mort du Rév. P. Routhier, de l'ordre des Dominicains. Le R. P. Routhier était Canadien. Il ne faisait partie de l'ordre des Frères Prêcheurs que depuis quatre à cinq ans. C'est dans le Tyrol, où les Dominicains ont une communauté, que le R. P. Routhier est décédé.

—Dans quelques jours, les nouveaux billets de \$4 seront mis en circulation. L'on voit au centre l'effigie du marquis de Lorne, à droite le grand sceau du Canada, et à gauche le chiffre 4. Au bas se trouvent la signature du sous-ministre des finances et les mots "Dominion of Canada."

—Il y a quelques jours des ouvriers occupés à faire des excavations aux bâtisses du parlement, Grande Allée, Québec, ont ramené à la surface du sol un crâne et des ossements humains. Cet événement a réveillé une histoire vieille de sept à huit ans, concernant la disparition inexplicable et inexplicée d'une jeune femme du voisinage. La chose vaudrait la peine de faire l'objet d'une enquête.

—Charles Perry, qui purgeait une sentence de sept années au pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick, pour vol de grand chemin, a été tué instantanément la semaine dernière par une sentinelle, au moment où il tentait de s'évader avec un compagnon du nom de Rogers. Ce dernier a été arrêté ; mais à l'enquête tenue le même jour, le jury l'a exonéré de tout blâme.

—La fabrique de papier Rolland, à St-Jérôme, avance rapidement. Les travaux en briques de l'extérieur sont presque terminés, et la couverture sera posée la semaine prochaine. Le corps principal de la bâtisse aura 300 pieds de longueur avec une annexe de 125 pieds.

La construction est à trois étages et d'une solidité à toute épreuve.

Les propriétaires pensent que les opérations commenceront régulièrement au mois de février prochain.

M. Brush, de cette ville, est à construire pour cette fabrique deux grandes bouilloires en acier de 30 pieds pieds chacune.

Sommaire du " Monde Illustré " du 14 oct.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Le vice-amiral Pothuau.—Le lieutenant-colonel Froidevaux.—Victor Hugo à Venues.—Le Théâtre illustré : *Marianne Thérèse* au Châtelet.—Entrée des Anglais au Caire.—La Tenderie aux Grives, dans les Ardennes.—La Chasse à la lumière électrique.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Une Gloire compromise, récit forestier, par A. Brébion.—Théâtres, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le monde financier.—Récréations.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Le vice-amiral Pothuau.—Le lieutenant-colonel Froidevaux.—Victor Hugo à Venues.—Châtelet : *Marianne Thérèse* ; La Leçon d'exercice ; Le Bataillon carré.—Entrée des Anglais au Caire.—La Tenderie aux Grives, dans les Ardennes.—La chasse à la lumière électrique.—Échecs et Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; Six mois, \$2.80. S'adresser à M. Fournin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec, ou à Montréal, hôtel Richelieu.

Mariage

Le 30 octobre, au Village Saint-Jean-Baptiste, M. Edouard Côté, de Saint-Romuald, à Mlle Marie-Louise Vilbon, fille de M. J. Vilbon. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. J. Auclair, curé du Village Saint-Jean-Baptiste.

\$200 de récompense.— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des reins et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

LES ÉCHECS

Montréal, 2 novembre 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 332. — MM. F. H. Gingras, Trois-Rivières ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenai, P. Fabien, Montréal ; N. P. Sorel ; E. Legault, Ottawa ; A. P. F., Arthabaska ; L. O. P., Sherbrooke ; N. H. Guerin, Pointe-Lévis ; S. Tardieu, V. Gagnon, Québec.

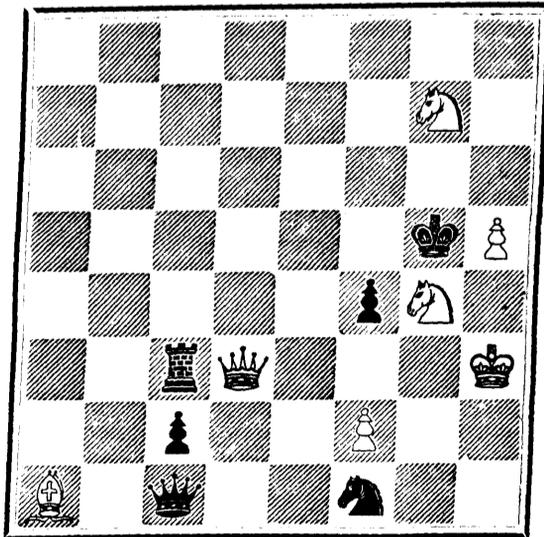
NOUVELLES.

Le petit match qui vient d'avoir lieu entre MM. Blackburne et Mackenzie s'est terminé en faveur du dernier par deux parties gagnées contre une perdue.

Les principales conditions du match que nous avons annoncées entre MM. Mason et Zukertort sont : Le match sera commencé au plus tard le 7 courant ; l'enjeu est de £100 sterling de chaque côté ; trois parties seront jouées par semaine ; le vainqueur sera celui qui gagnera le premier sept parties, les nullités ne compteront pas. L'arbitre de cette intéressante lutte sera M. Blackburne.

PROBLEME No. 333.

Composé par M. Jous Barry, Lachine
noirs.—6 pièces.



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 332.

Blancs. 1 R 4e D. Noirs. 1 Ad libitum.
2 F fait échec et mat.

VARIÉTÉS

X... a une bonne douée d'un sang-froid imperturbable.

—Justine, lui dit-il d'un ton de reproche, je vous ai défendu de vous servir de couverts de table pour faire la cuisine.

—Oh ! monsieur, répond la bonne sans se troubler, celle-là était si sale ! ! !

Une jolie enseigne cueillie dans un des faubourgs de Lyon :

VIN DE LIBRE-PENSEUR
Garanti non baptisé.

Un homme prend femme, on trouve ça moral ; il prend un paletot, on le fourre au poste.

—Une femme vaut donc moins !

Deux députés échangent des aménités. —Enfin, dit l'un, vous n'avez pas encore une fois ouvert la bouche en public.

—Pardonnez-moi, répond l'autre, toutes les fois que vous avez parlé..... j'ai bâillé à me décrocher la mâchoire.

Mlle Bébé, qui a trois ans, puise à pleines mains dans un sac de fondants.

—Donne-moi z'en un peu, lui dit sa sœur aînée.

—Tout à l'heure, répond la petite qui, peu de temps après, avait croqué le dernier bonbon.

—Eh bien ! et moi ? Bébé tend ses cinq doigts à sa sœur : —Tiens, suce !

Z..., le grand bijoutier de Paris, réclame vainement depuis six mois à la baronne de X... un compte d'une quarantaine de mille francs.

Hier, il se présente à l'hôtel de la cliente récalcitrante.

—Monsieur, lui dit un domestique très correct, madame la baronne ne reçoit que le mardi.

—C'est très bien, répond le fournisseur ; mais pourriez-vous me dire quel jour elle paye ?

En police correctionnelle : Le président.—Vous êtes accusé d'avoir volé des miroirs.

L'accusé.—Qué que vous voulez, mon président, l'été, j'aime à prendre des glaces !

Donnons en passant un comble : le comble du zèle pour un gendarme.

Arrêter un orage à minuit pour cause de tapage nocturne.

Mot d'ivrogne : Deux ivrognes arpentent d'un pas incertain les rues de Marseille.

L'un, très exalté, hurle tant qu'il peut : —Mort aux tyrans !

L'autre, très calme : —Quéqu'ça t'fait ? T'hériterais pas !

BREVETS

Nous continuons à agir comme agents pour l'enregistrement des brevets, caveats, marques de commerce, droits d'auteurs, etc., pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne et autres pays. Nous comptons 36 ans d'expérience.

L'examen des modèles ou des dessins, etc. Avis par poste, gratuit.

Le Scientific American mentionne les brevets que nous avons obtenus. Ce journal fait autorité. Sa circulation est très grande. Le privilège d'être cité dans ses colonnes est très apprécié par les inventeurs.

Ce grand journal illustré est publié toutes les semaines et ne coûte que \$3.50 pour l'abonnement d'un an. Cette feuille est complètement dévouée aux sciences, aux inventions et à la mécanique. Ce genre de journal ne se publie dans aucun autre pays.

Il est en vente chez tous les marchands de journaux. Le numéro se vend 10 centins, expédié franco.

Brochures concernant les brevets sont adressées franco. S'adresser à MM. MUNN & Co., éditeurs du Scientific American, 261, Broadway, New-York.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogulistes Et Commerçants De Medecines. A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Destination and Time. Includes routes to Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métie, Métapédia, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains viennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer "St-Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX REDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas du fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Bastiouché, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef, Moncton, N.-B. 1er Juin, 1882—52 f.

BULLETIN MENSUEL DU Bureau de Poste de Montréal

NOVEMBRE 1882

Table with columns: Distributeurs, DÉPÊCHES, and Fermées. Lists various routes and times for mail services across different regions like Ontario, Québec, and the United States.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, Jeudi le 14, à 7.30 heures A.M.

Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

Pour billets, tableau des heures de départ et d'arrivée et plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux du chemin de fer Intercolonial, No. 136, rue St-Jacques (en face du St-Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. G. W. ROBINSON, Agent pour les passagers et le fret, Section Est.

Montréal, 28 août 1882.

Mousseau, Archambault & Lafontaine, AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains.

L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS, GRAVEURS,

EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTRÉAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre : 12 presses à vapeur, 1 machine patentée à vernir les étiquettes, 1 machine électrique à vapeur, 4 machines à photographie, 2 machines à gravure photographique, 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et autres imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTRÉAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROUSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE. 21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c.

Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct